



BULLETIN MUNICIPAL

AVRIL 97

L
A
M
O
T
H
E
S
T
H
E
R
A
Y



N° 17



Le nouveau coq du clocher - Février 1996

LE MOT DU MAIRE

Malgré les contraintes financières croissantes qui pèsent sur la gestion des collectivités locales, nous avons pu continuer jusqu'ici à investir pour maintenir les services de proximité au bénéfice de nos concitoyens et améliorer notre cadre de vie.

De nombreux projets, sont dans les cartons, et il est difficile quand on a de l'ambition pour sa commune, de devoir en différer la réalisation parce que la limitation des ressources impose des choix. Mais le contexte économique local difficile nous impose la prudence, même si notre endettement est encore raisonnable.

Dans un autre domaine, la faiblesse de notre démographie fait peser une menace permanente sur la santé de nos écoles.

Il devient de plus en plus difficile à nos petites communes rurales, éloignées des centres d'activité économique de s'en sortir seules, même s'il y fait encore bon vivre.

C'est pourquoi nous venons de décider, avec nos voisins immédiats confrontés aux mêmes problèmes, de mettre nos moyens humains et matériels en commun pour rechercher une meilleure efficacité à notre action.

Souhaitons que la pratique de la solidarité intercommunale redonne un nouveau dynamisme à nos communes au profit de tous nos concitoyens.

J. MASSE

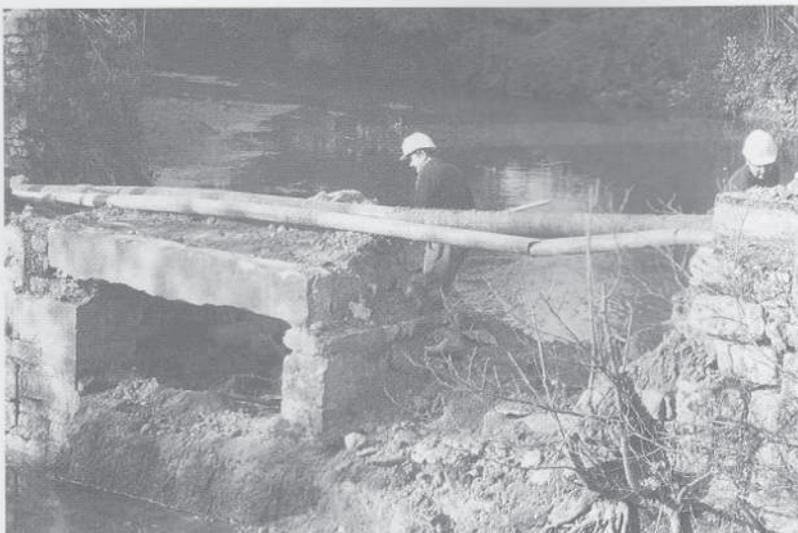
PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Le programme de travaux destinés à améliorer les conditions d'écoulement des eaux en période de crue s'est poursuivi en 95 et 96 et les aménagements réalisés sur les différents biefs devraient maintenant permettre de faire face aux crues décennales de 12 m³/seconde.

En amont, les ouvrages du pont de Courdevant ont été entièrement refaits, notamment le déversoir équipé d'un barrage à poutrelles qui permet une meilleure régulation aussi bien en étiage qu'en période de crue.

Le curage des biefs auquel il a été procédé entre le Moulin Blanc et le Moulin du pont l'Abbé ont complété les travaux de réfection des ouvrages.

Il faudra bien sûr



attendre la prochaine crue pour juger pleinement de l'efficacité des travaux ainsi réalisés depuis 92, mais l'épisode pluvieux du début de l'année a permis de constater une amélioration sensible de l'écoulement dans toute la traversée du bourg.

Il reste maintenant à conduire avec les communes amont une action concertée pour ralentir et étaler l'arrivée des crues dans la vallée. L'étude qui vient d'être faite sous l'égide du SMC a permis de préciser les travaux à entreprendre.

ASSAINISSEMENT



Place Sauzé - Janvier 1995

Plus de quatre cents foyers sont maintenant raccordés au réseau d'assainissement collectif dont la réalisation commencée en 1987 avec la station d'épuration se poursuit régulièrement.

En 95-96 ont été raccordées les rues du Pont l'Abbé et de la Vieille Eglise, en même temps qu'était posé le collecteur de pluviales dans la rue du Pont l'Abbé. Prolongé en 97 route de Pamproux, ce collecteur permettra enfin d'éviter la submersion de la rue des Petites Boucheries lors des grosses averses.

La 10^e tranche d'assainissement commencée depuis janvier va permettre le raccordement des riverains de la route de Pamproux, de la rue du Barrabas et de la rue du Couvent, soit 45 foyers supplémentaires. Enfin, à partir de l'année prochaine, ce sera le tour de la rue de la laiterie et de la Barrière.

Depuis le 1^{er} janvier 97, l'assainissement a été transféré à la communauté de communes qui définira le programme et en assurera la réalisation ainsi que la gestion des équipements. L'étude de zonage qui vient d'être réalisée lui permettra de définir les équipements les plus appropriés à chaque village, mini station comme à la Villedé, assainissement individuel, ou réseau collectif comme à la Villedieu dont la situation reste préoccupante.



Rue du
Barrabas
Mars 1997

TERRAIN DE CAMPING

Notre terrain de camping est répertorié sur le dépliant départemental des hôtelleries de plein air et continue d'accueillir chaque été quelques vacanciers français et étrangers.

Mais il devenait nécessaire d'améliorer les conditions d'accueil et de confort pour suivre l'évolution des normes.

Un programme de travaux, qui a pu bénéficier d'une subvention de 20 % par l'intermédiaire du Pays Mellois, a donc été entrepris en 96 avec la délimitation paysagère des emplacements et le carrelage des sanitaires. Ce programme va se poursuivre en 97, mais deux problèmes restent à résoudre : l'absence de cabine téléphonique sur place ou à proximité immédiate, et l'insuffisance des heures d'accueil.

MAISON DES ROSIÈRES

Le déménagement de la perception ayant libéré cet immeuble, il est prévu de l'aménager pour y construire trois logements locatifs. Le balcon et la salle des Rosières resteraient évidemment à la disposition de la Fondation des Rosières. Cette opération devrait être réalisée cette année avec le concours du P.A.C.T. des Deux-Sèvres, la commune assurant le ravalement des façades en harmonie avec le bâtiment de la mairie.

UNE NOUVELLE CUISINE AU COLLÈGE

Pendant l'été 96, la cuisine du collège a été entièrement rénovée, mise aux normes et agrandie. Ces travaux très importants,

d'un montant de 1 800 000 F hors taxes, ont été réalisés par le Conseil Général à qui incombe la gestion des collèges.

Cependant, cette cuisine sert également à la préparation des repas pour les élèves des écoles maternelle et primaire. A ce titre, la commune participe au financement de l'opération pour un montant de 600 000 F.

FOYER RURAL

Le foyer rural a fait lui aussi l'objet de travaux en 96 pour améliorer les conditions d'accueil, notamment l'accueil des enfants qui fréquentent le club des huit pendant les vacances scolaires.

La cour extérieure a été goudronnée et les locaux intérieurs ont été rénovés. Des placards et armoires de rangement supplémentaires ont été installés pour le confort des associations utilisatrices.

EGLISE

La restauration du clocher dont l'état de la flèche devenait menaçant pour la sécurité publique a nécessité des travaux spectaculaires pendant une partie de l'hiver 95-96. Leur montant s'est élevé à 430 000 F, mais grâce aux subventions obtenues et à un remboursement de l'assurance, le coût résiduel à charge de la commune a été limité à 100 000 F.

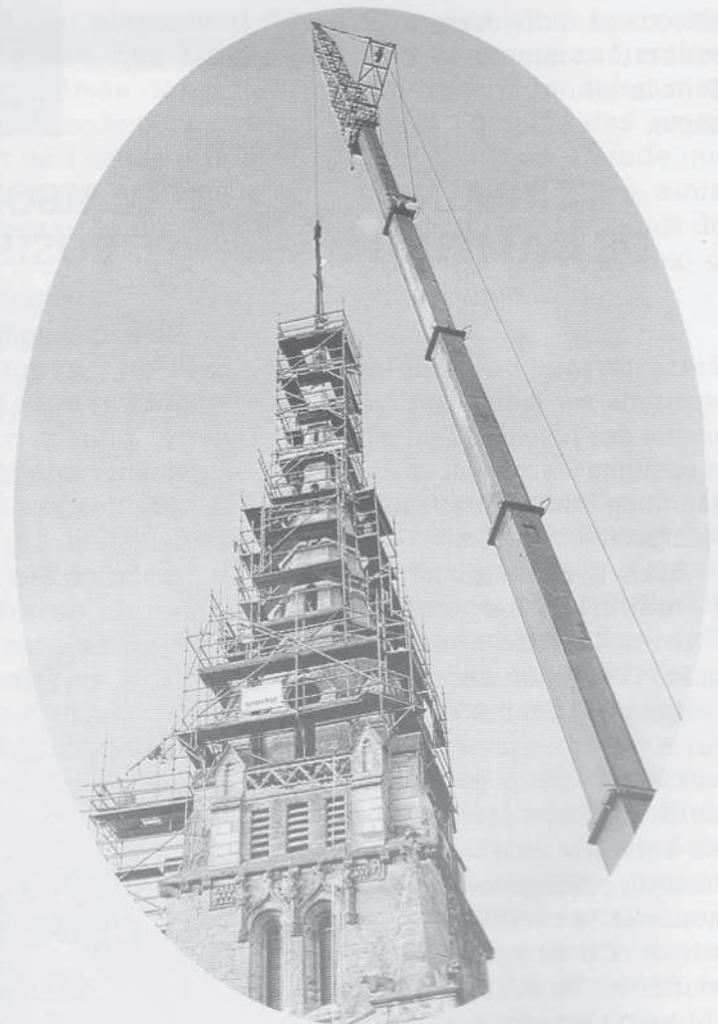
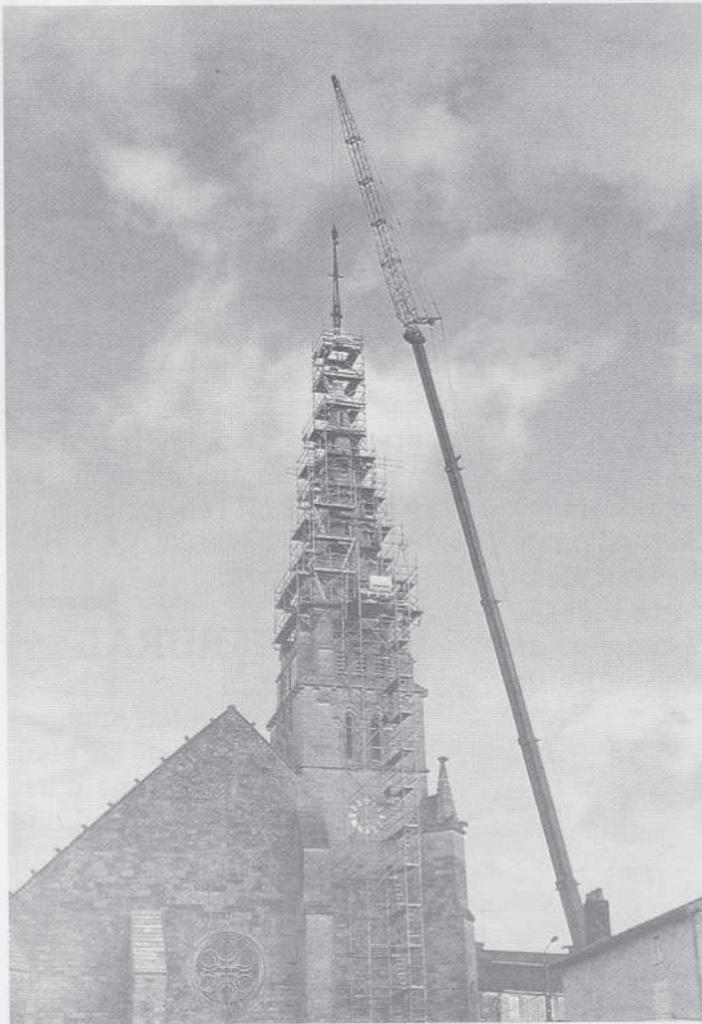
Autre surprise désagréable,

à l'automne 96 un coup de vent provoquait la chute d'un vitrail. Le devis de la remise en état s'élève à 65 000 F. Les travaux seront réalisés dès que les subventions demandées auront été accordées. Mais, un examen approfondi à la suite de cet incident a permis de découvrir que l'ensemble des vitraux de l'église était en mauvais ou très mauvais état. Un programme pluriannuel va devoir être élaboré,

pour lequel le concours financier de l'Etat sera nécessaire.

En 95 il a également fallu procéder à des travaux de remise en état de l'orgue, et en 97 il est prévu de terminer la restauration de la sacristie commencée en 94.

Au Temple des travaux de restauration intérieure sont également en cours depuis l'automne.



TRÉSORERIE ET QUARTIER DU GRAND FOUR

Comme indiqué dans le dernier bulletin, la commune après avoir acheté l'immeuble Cali l'a fait aménager pour y installer la trésorerie dans des bureaux agréables et fonctionnels. Cette opération de maintien des services publics en milieu rural a heureusement pu bénéficier d'une subvention de 400 000 F des fonds Européens. La première tranche de travaux terminée en avril 96, comportait également deux logements locatifs qui ont été immédiatement occupés. La deuxième tranche comportant l'aménagement du logement de fonction va intervenir dans les prochaines semaines.

La commune vient également d'acquérir les deux immeubles voisins frappés d'alignement, ce qui va permettre avec les autres terrains dont elle est propriétaire dans



le secteur compris entre la rue Joffre, la rue du Grand Four et la rue du Rempart, d'envisager une opération d'urbanisme qui pourrait démarrer en 98. Une première étude fait apparaître la possibilité d'aménager des

aires de stationnement arborées et la construction de 5 ou 6 logements. La première phase serait l'alignement et l'aménagement des deux immeubles aux n° 29 et n° 31 de la rue Joffre.

"LA PORTE OUVERTE"

Tel est le nom donné au local destiné à servir de halte aux SDF de passage pour leur permettre de se reposer, de se laver et d'y nettoyer leurs effets.

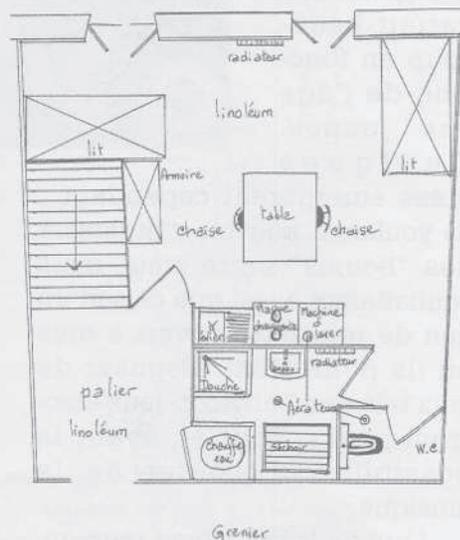
Ce local situé rue de la Vieille Eglise appartient à la commune, mais il était occupé par le syndicat d'eau avant que ce dernier n'aille s'installer sur la zone artisanale.

Depuis plusieurs années déjà, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) cherchait un local pour remplacer l'ancien refuge de la rue de Courdevant, fermé dans les années 50.

En 96, sur proposition du C.C.A.S., le conseil municipal a

donc décidé d'aménager le local de la rue de la Vieille Eglise devenu vacant. Le rez-de-chaussée a été conservé pour le garage de la voiture de service du garde champêtre ; l'étage, avec un accès indépendant, est en cours d'aménagement. Le gros des travaux a été réalisé par les personnels du chantier d'insertion cantonal suivant les plans de P. Ricochon. Les artisans locaux réalisent les travaux plus techniques (électricité, plomberie).

A sa création en janvier dernier, la communauté de communes a repris ce projet dont elle assure le financement et la gestion. L'ouverture est prévue en juin.



LA SALLE DES JEUNES

Depuis longtemps le besoin d'un lieu de rencontre pour les jeunes s'était fait sentir et un projet de salle des jeunes était déjà cité lors des élections municipales de 1989.

Après avoir cherché le local le plus adapté à cet effet, le conseil municipal décidait en 1993 d'aménager une salle au moulin l'Abbé.

Avant d'entreprendre les travaux, deux réunions avec les jeunes eurent lieu en septembre et novembre 93 où l'on tenta de répondre aux questions :

"Une salle des jeunes pour faire quoi?"

"Un local et des activités à gérer comment et avec qui?"

Les réponses ne furent pas très précises, et il apparut que la demande variait beaucoup en fonction de l'âge des jeunes. Quelques idées émergèrent cependant : ils voulaient pouvoir y organiser des "boums" entre amis, mais souhaitaient aussi que ce soit un lieu de rencontre ouvert à tous où ils pourraient disposer de jeux tels que babyfoot, jeux électroniques... Tout en ayant la possibilité d'écouter de la musique.

Lors de la deuxième réunion, M. Sicard de la direction départementale de la jeunesse et des sports rappelait qu'une salle des jeunes ne doit pas seulement être un local, mais aussi une ani-

matrice. Idée que tout le monde partage, même si les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir divergent : certains souhaitant laisser les jeunes s'organiser seuls, d'autres souhaitant la présence d'adultes ou même d'un animateur. La municipalité pour sa part aurait souhaité qu'un groupe de jeunes, dont quelques uns auraient plus de 18 ans, prenne cette salle en charge pour la gérer de façon relativement autonome. Aucune structure de ce genre ne se dessinant, la commission extra-muni-



cipale jeunesse et sport décidait en novembre 95 de mettre malgré tout la salle à la disposition des jeunes souhaitant organiser des réunions entre amis sous réserve d'en faire la demande à la mairie et d'en prendre la responsabilité pour la soirée.

Cette première étape ne paraissant pas suffisante, il fut décidé début 96 d'acheter d'abord un baby-foot et d'ouvrir la salle tous les jours de 13 h 30 à 19 h 30 et toute la journée les samedi et dimanche. Un adulte, membre de la commission étant

chargé à tour de rôle de fermer la salle le soir pour assurer un contact avec les jeunes.

Dès lors, la salle commença à être fréquentée régulièrement.

Le premier objectif était atteint... mais les dégradations ne tardèrent pas !

De nouvelles réunions aboutirent à l'organisation d'élections les 3 et 6 avril en vue de former un conseil d'administration.

Sur 180 jeunes de 12 à 22 ans concernés, 28 votants ont élu 7 d'entre eux pour les représen-

ter :

Sabrina DELAVault, Guillaume FAVREAU, Séraphin FAYE, Christophe FRANÇOIS, Christopher JONES, Olivier JONES et Damien LE DU.

A leur demande, un complément d'équipements intérieurs, une table de ping-pong installée

sous le balet et des jeux de société ont été acquis.

Cahin-caha, ce mode de fonctionnement a duré jusqu'en novembre. Puis certains membres du bureau ne fréquentant plus la salle, le noyau restant coopta, avec l'accord de la mairie, quelques volontaires pour compléter l'équipe maintenant composée de Sabrina DELAVault, Olivier JONES, Damien LE DU, Xavier CAIL, Benoit LE DU, Mickaël PIGEAU, Manhattan COURT-FAVRIOU et Aurélie POUPINOT.

La clef du local leur fut remise pour qu'ils soient plus autonomes, les adultes ne venant plus régulièrement ouvrir et fermer.

Même si globalement le fonctionnement est plutôt meilleur que par le passé, même si la plupart du temps, lors de nos passages, nous rencontrons des jeunes charmants et satisfaits d'avoir un local où se retrouver, il doit bien y avoir des groupes moins calmes et moins respectueux du bien collectif pour que portes, cloisons et plafonds se trouvent dans un tel état, sans parler des extincteurs régulièrement vidés !

A ce jour la municipalité s'interroge. Cette salle est trop

fragile et n'est plus le local propre et accueillant qu'elle a voulu mettre à la disposition des jeunes.

Faut-il rénover (déjà!) en supprimant contre-cloisons et faux plafonds trop fragiles mais qui avaient été choisis pour favoriser l'acoustique et le confort ? Faut-il attendre encore ? Faut-il vraiment avoir recours à un animateur ? et ne serait-ce pas admettre que nos jeunes sont incapables de se prendre en charge ? Sans préjuger des décisions qui seront prises, il faut que cette salle reste ou devienne davantage un lieu où les jeunes aient plaisir à se retrouver sans appréhender d'être confrontés aux dégrada-

tions perpétrées par certains ou à la loi du plus fort imposée par d'autres.

La gestion et l'utilisation de cette salle se veut une école de vie où l'on apprend à s'entraider, à se respecter et à tenir compte aussi des voisins (bibliothèque, SI, visiteurs) qui utilisent le même site, la même cour et admirent le même jardin botanique.

S'il est inévitable qu'il y ait des écarts qu'il faut savoir comprendre, il ne faudrait pas que leur multiplication donne raison à ceux qui pensent qu'une salle des jeunes n'a pas sa place au moulin.

LA MAIRIE ET LES HALLES

L'édifice mixte que nous connaissons aujourd'hui, avec sa grande salle au rez-de-chaussée, qui sert alternativement de halles et de salle des fêtes, et les services de la Mairie à l'étage,

date du Second Empire.

Le projet en fut signé le 5.12.1866 pour la somme de 65 000 Francs or, et les travaux furent achevés fin 1869. Il n'a pratiquement pas été modifié

depuis, à l'exception du "grinito" des halles qui a remplacé l'ancien dallage de pierre en 1954, de l'installation des toilettes publiques la même année et du chauffage central en 1971.



Département des Pyrénées

Commune de La Motte & Béage

Edifice Mixte

Halle, Mairie, Justice
de Jaux

Devis
Descriptif & Estimatif

Sommaire

Le devis des travaux en les plans de la
Mairie de La Motte Béage sera de cent mille
francs, soit six mille francs de plus que
dans le projet de la commune.
Il est à désirer que la Halle, en outre
pour la pompe à vapeur, en fosse, et les autres
en genre de la commune.
Le devis des travaux en les plans de la
Mairie de La Motte Béage sera de cent mille
francs, soit six mille francs de plus que
dans le projet de la commune.
Il est à désirer que la Halle, en outre
pour la pompe à vapeur, en fosse, et les autres
en genre de la commune.

Recapitulation.

Simulation			
Travaux	2121	01	
Mobilier			
Travaux	4350	21	
Mobilier	7044	72	
Chaque	3095	00	
Autre	3574	42	
Coût total	2101	37	
Travaux	999	20	
Mobilier	3113	01	
Travaux	350	00	
Mobilier	490	92	
Autre	725	00	
Mobilier	600	00	
Mise en adjudication	52,555	36	
Travaux de l'architecte	2,079	67	
À valoir pour copier	1,022	77	
Coopération de la maison Loubertin	9,000	00	
Dépense totale	65000	00	€



La dégradation de plus en plus sensible des crépis et des pierres de taille rendait nécessaire un ravalement des façades qui a commencé en 1996 et dont la 2e tranche est en cours d'exécution. Cette restauration conduite sous maîtrise d'œuvre de M. Hannebert architecte, a bénéficié de subventions à hauteur de 30% du coût des travaux, qui de l'avis général sont du plus bel effet.

Mais si le bâtiment a meilleure allure, les bureaux de la mairie sont toujours aussi difficiles d'accès et la salle des fêtes sous les halles toujours aussi peu accueillante. L'équipe municipale avait dans son programme le projet d'aménager cet immeuble,



bien situé au cœur du village, pour le rendre mieux adapté à ses diverses fonctions, et notamment comme salle des fêtes, sans avoir encore à construire quelque chose ailleurs.

Une réflexion a donc été entreprise en ce sens dès 1995, et en 1996, à partir de quelques idées de base, une étude chiffrée était demandée à l'architecte des bâtiments de France qui présenta son travail au conseil en novembre.

Le projet comporte deux volets :

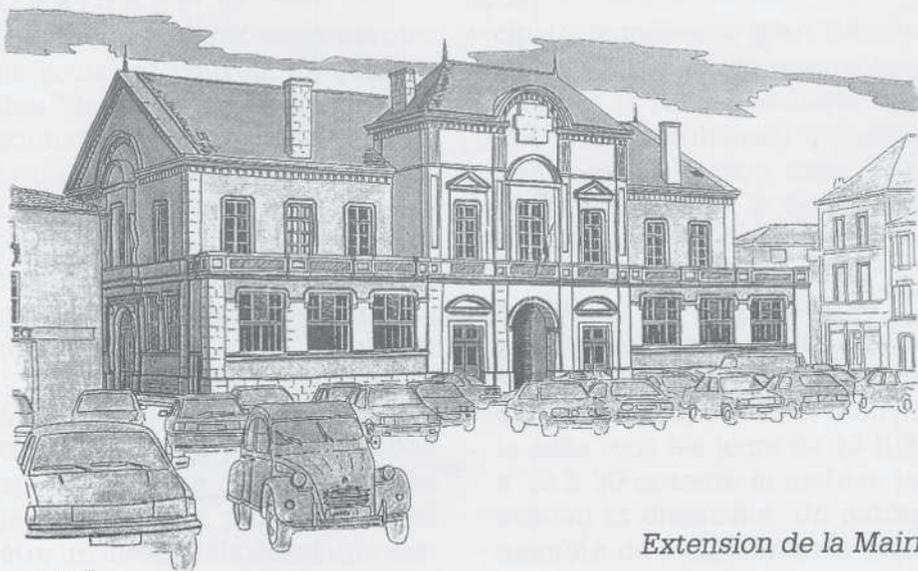
- une extension du rez-de-chaussée de chaque côté du fronton central, ce qui permet

tout en conservant le caractère général de l'édifice d'installer un ascenseur, d'aménager en les intégrant au bâtiment un ensemble de toilettes intérieures et extérieures, plus un local "cuisine" et un local de rangement.

- un aménagement proprement dit des Halles avec suppression des poteaux, isolation phonique et climatisation.

Tel quel le projet n'a pas fait l'unanimité du conseil, d'abord en raison de son coût qui devrait obligatoirement être étalé sur plusieurs budgets, et pour un résultat que certains craignent peu satisfaisant.

La réflexion doit donc encore être approfondie en concertation avec les utilisateurs, particuliers et associations, avant de prendre la décision d'engager de tels travaux.



Extension de la Mairie

AMÉNAGEMENT DU SITE DE L'ORANGERIE

A la suite d'une visite à la Mothe en juillet 1989, M. Didier, architecte en chef des bâtiments de France, séduit par le site de l'Orangerie, avait proposé au ministère de la Culture de faire effectuer une étude d'aménagement en vue d'une restauration des jardins dans le cadre de la loi programme sur les jardins historiques.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles, très favorable au projet, obtint du Ministère les crédits nécessaires en 1991 et le Conseil Municipal accepta en octobre 91 de cofinancer cette étude qui fut réalisée en 1992. L'Inspection générale des Monuments Historiques et la Commission Nationale des Jardins approuvèrent en 1993 le projet d'aménagement établi par M. Jeanneau architecte en chef des Monuments Historiques, et son inscription fut proposée par la DRAC dans le XIe plan Etat-Région.

Cette inscription ne fut finalement acquise qu'en 1995, l'Etat et la Région se déclarant prêts à s'engager sur un programme pluriannuel dont le coût de réalisation était évalué à 8 000 000 de francs.

Malgré l'engagement du Département de participer également au financement de ce projet, le coût résiduel pour la commune propriétaire s'élevait encore à 1 500 000 F répartis sur 5 ans et le Conseil Municipal a encore beaucoup hésité avant de s'engager définitivement début 96.

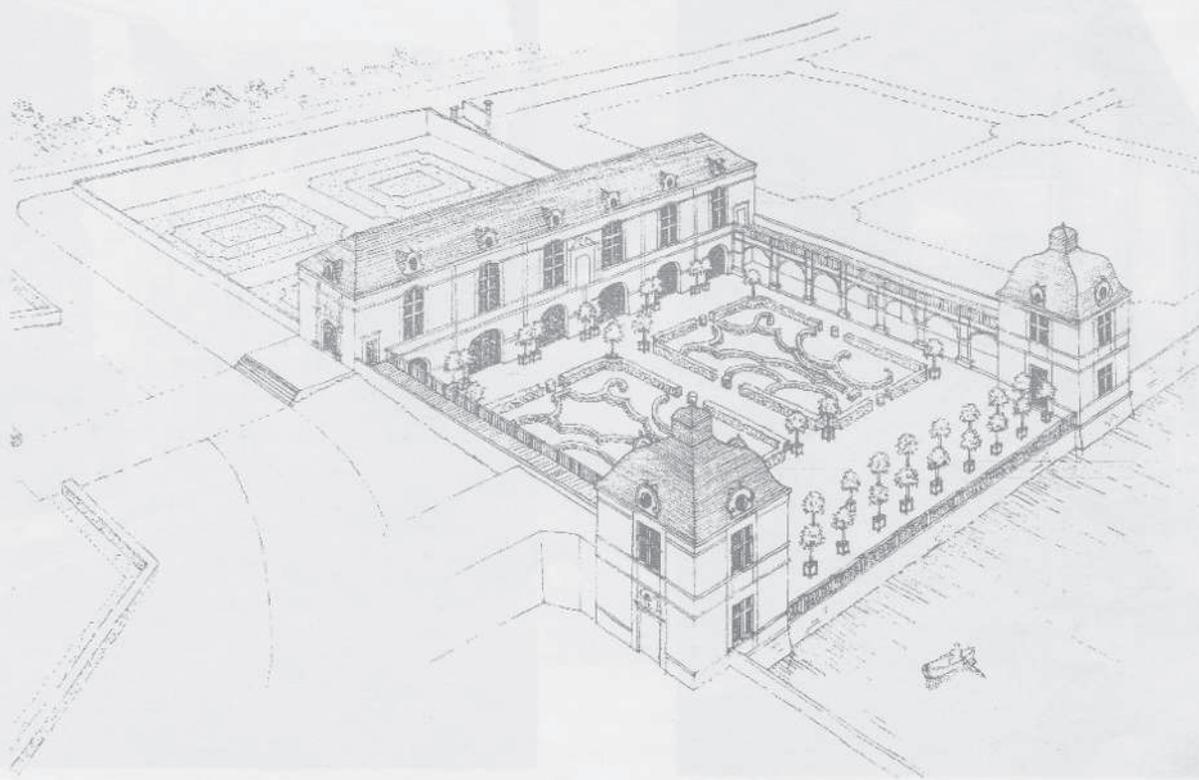
Il est vrai que le projet peut représenter un "plus" important pour le développement touristique de la commune, et que les participations acquises au niveau de l'Etat, de la Région et du Département atteignent un niveau particulièrement élevé. On peut également espérer que les travaux hydrauliques réalisés ces dernières années limite-

ront les risques de submersion du site.

Une convention pluriannuelle a donc été signée avec l'Etat qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, et après passation des marchés avec les entreprises spécialisées, les travaux viennent de commencer. Ils devraient se poursuivre jusqu'au début de l'an 2000, et aboutir au résultat qu'on peut deviner à travers la vue perspective.

Dans les prochaines semaines sera mise en place dans la galerie une exposition présentant le projet de manière plus détaillée, de sorte que tous les Mothais puissent juger de ce que sera demain notre patrimoine.

Il restera ensuite à faire vivre le site et à mettre à la disposition des associations un autre lieu festif pour leurs manifestations.

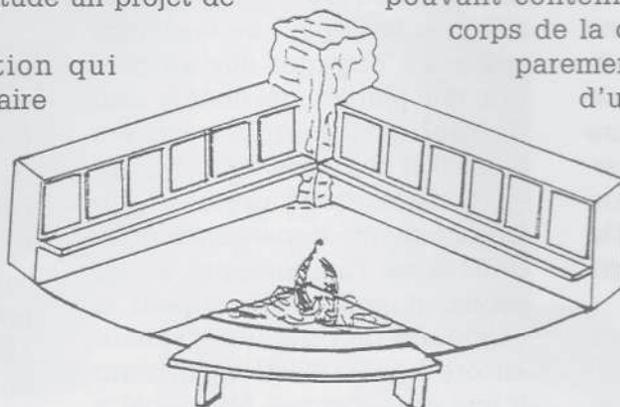


UN PROJET DE COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE SUD

A la demande déjà ancienne de plusieurs mothais, le conseil a mis à l'étude un projet de columbarium.

Le souci d'une réalisation qui s'intègre à notre pays de calcaire a conduit au projet ci-dessous, assez différent des monuments standards tout granit habituellement proposés.

Axé sur un pivot central composé d'une pierre brute



debout, ce monument comporterait 12 alvéoles pouvant contenir chacune quatre urnes. Le corps de la construction serait revêtu de parements de pierre et l'enclos doté d'un passe-pieds avec en son centre un jardin du souvenir.

L'investissement sera préfinancé par la commune, les alvéoles étant ensuite concédées aux familles qui en feront la demande.

VOIRIE - URBANISME

Toujours insuffisants pour faire face aux besoins, les crédits consacrés à l'entretien et à l'amélioration de la voirie continuent cependant d'absorber une part importante du budget.

Les programmes 95 et 96 ont permis la réfection de diverses voies particulièrement défectueuses : rue de la sablière, chemin des Essarts, chemin des Fontaines, allée du château de la

Villedieu, chemin de Raclemet, chemin de la Croix Moreau, chemin du Fontagnoux.

A la suite de l'enquête réalisée en 1992 et après divers achats et échanges de terrains,



Rue du Pont L'Abbé



Après travaux

le chemin des Fontaines a été rétabli jusqu'aux Moinardières, et ouvert à la circulation piétonne entre les chemins de Bouscule et de la Fosse à Tendron.

Dans le bourg, les réfections de chaussée suivent, plus ou moins vite les travaux d'assainissement. Ainsi la rue du Cygne a-t-elle pu être entièrement refaite dès 95. Une opération d'urbanisme préalable est parfois nécessaire, comme dans la rue du Pont l'Abbé dont l'étranglement a été supprimé en 96. Cet élargissement, bienvenu des automobilistes et notamment des conducteurs de poids lourds, ayant été réalisé, la rue va pouvoir être revêtue d'un tapis d'enrobé dans les prochaines semaines.

De même, avant la réfection définitive de la rue Joffre dans l'esprit de ce qui a été réalisé en 94 dans la rue Foch, la commune envisage de mettre à l'alignement les deux immeubles situés aux n° 29 et 31, immeubles dont

elle est maintenant propriétaire.

Parfois aussi, l'état de la chaussée est tel que des réfections d'attente sont nécessaires, comme dans la rue de la libération en 96. C'est également ce qui est prévu cette année dans la partie commerçante de la rue Joffre dont l'état, depuis le gel du début de l'année, est vraiment déplorable.

Les besoins de stationnement et les exigences de sécurité ne sont pas toujours faciles à satisfaire compte tenu de la topographie particulière du bourg, resserré entre le coteau et la rivière. Quelques améliorations ponctuelles ont cependant pu être réalisées, notamment aux abords des établissements scolaires, de la maison de retraite "Notre Maison" et à l'entrée de la zone d'Activité des Grues. Deux aménagements sont actuellement en projet, l'un dans la traversée de la Villedieu et l'autre dans la rue de l'Ouche, pour créer quelques places de

stationnement après acquisition et démolition d'immeubles vétustes.

Mais le grand projet en cours d'étude, projet qui devrait démarrer en fin d'année, concerne l'aménagement du centre bourg : carrefour central, place Jallet, abords de la mairie, place Clémenceau.

Maintenant que les travaux en sous-sol sont terminés, il s'agit avant de refaire un tapis d'enrobé définitif, de redéfinir le tracé des bordures caniveaux, le positionnement des feux et des passages piétons, l'implantation des éclairages publics et de la signalétique, sans oublier les surfaces réservées à l'affichage associatif qui ne pourra pas être maintenu sur les murs de la mairie après la restauration.

Tous ces points, y compris le choix des matériaux pour les revêtements de trottoirs, feront l'objet d'une large consultation après les travaux en commission.



Parking du collège - Juillet 96

NOS CANTONNIERS

Deux réalisations récentes témoignent de la qualité du travail fourni par nos employés municipaux.

C'est tout d'abord le square du monument aux morts, dont la restauration, infiniment moins coûteuse que le projet d'aménagement initial, a été jugée très réussie. Avec l'enlèvement des grilles, le remontage des murs écroulés ou dégradés, le remodelage et l'engazonnement des massifs, un fleurissement renouvelé, l'environnement du monument ne fait plus honte à ceux dont la mémoire y est honorée.

A l'entrée du bourg, le talent de nos jardiniers a transformé le tumulus du rond-point en un ensemble paysager qui fait honneur à la commune.

Mais le travail de nos employés ne se limite pas à ces deux réalisations marquantes.



L'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie, les multiples travaux ponctuels d'aménagement et de restauration, sans parler des

transports de matériels au profit des associations locales, contribuent à l'agrément de notre vie quotidienne.



DESIGN-BIKE

Sur le bulletin n° 16, nous vous faisons part du souhait d'un artisan peintre carrossier sur motos de s'installer à La Mothe. C'est maintenant chose faite. Philippe BARTHEAU est venu installer son entreprise "DESIGN-BIKE" sur notre zone d'activités de la grande Plaine.

L'atelier relai a été construit par la commune tandis que les aménagements intérieurs spécifiques ont été réalisés par l'artisan.

Ce bâtiment lui est loué par crédit bail pour lui permettre d'en devenir propriétaire en fin de bail.

Le montant des loyers couvre les annuités de l'emprunt que la commune a contracté pour cette construction.

Depuis son arrivée en 95, Philippe BARTHEAU a pu développer son activité au point d'embaucher un ouvrier et de prendre un apprenti. Puisse son exemple être suivi !

ELYT 3

Entreprise Lyonnaise de Transformation de Tissus Techniques

En 95, l'entreprise Bourdin entrait dans le groupe ELYT 3. Ce groupe déjà partenaire de l'entreprise mothaise dont il était client, lui offrait la possibilité d'investir et de se développer.

Un investissement est actuellement en cours, comprenant des bâtiments

avec l'extension des ateliers et la réfection des locaux sanitaires, et du matériel avec l'achat de nouvelles machines et la mise aux normes progressive de l'ensemble.

Le site de La Mothe, spécialisé dans les grilles de protection et le matériel agro-alimentaire, emploie 15 personnes, mais ce nombre devrait augmenter après réalisation des investissements.

ATHP

Un atelier pour travailleurs handicapés physiques est venu s'installer provisoirement dans une partie des locaux de la laiterie. Cet atelier géré par William BEVIN emploie une personne. Outre la revente de produits d'entretien, il assemble des fournitures de bureau en sous-traitance pour la société Cartorel de Niort.

LA LAITERIE

Après la reprise en juillet de toute l'activité de fabrication et commercialisation des fromages de chèvre traditionnels par la Société Poitou-Chèvre, l'annonce en septembre de l'arrêt de l'atelier UHT a fait l'effet d'une bombe. Même si cette décision était prévisible et peut s'expliquer par la répétition d'accidents de fabrication et surtout par la raréfaction de la production laitière dans notre secteur, cela n'en a pas été moins douloureux pour les 28

salariés concernés et pour la commune dont la laiterie était le principal employeur.

Sur ces 28 personnes, 9 ont accepté des mutations sur d'autres sites du groupe (Bougon, Charroux, Claix) deux ont été employées par la laiterie de Soignon et deux ont retrouvé du travail par leurs propres moyens.

Pour les 14 personnes licenciées, une cellule de reclassement a été mise en place afin de les aider à retrouver du travail, même si l'on sait qu'à Claix il faudra embaucher pour pourvoir les 8 postes refusés par des salariés qui n'ont pas pu ou pas souhaité s'expatrier.

A ce jour sont encore employées sur le site de La Mothe : 35 personnes reprises par Poitou-Chèvre pour l'activité fromagère, 15 à la pâtisserie restée sous l'enseigne Lescure-Bougon et 12 chauffeurs ramasseurs qui continuent à travailler sur le secteur.

Chacun espère que les tentatives actuelles pour céder les locaux vacants à une entreprise ayant une autre activité aboutiront et redynamiseront l'activité de notre commune.

ET LA PORCHERIE

Encore une activité économique qui a suscité débats et passions dans notre commune, mais cette fois à cause d'une implantation.

Sans vouloir prendre parti dans ces pages pour

les partisans ou les opposants à ce projet, il faut bien admettre que les motivations des uns et les craintes des autres sont bien légitimes.

Les uns ont implanté cet atelier d'engraissement de 440 porcs dans une zone classée agricole au plan d'occupation des sols de la commune pour assurer un complément de revenus à leur exploitation avec l'ambition d'offrir à la population une nourriture de qualité et dans le respect de toutes les normes légales de distances aux habitations et de conditions d'exploitation décrites dans un cahier des charges très strict.

Les autres redoutent de voir leur cadre de vie et leur environnement, olfactif notamment, se détériorer et on les comprend car toute activité quelle qu'elle soit a ses sous produits, ses déchets et ses inconvénients que l'on peut accepter par raison mais non pas accueillir avec joie. Et puis il est vrai que le porc, breton en particulier, élevé sur lisier avec une densité de 500 bêtes à l'hectare a si mauvaise réputation et a fait tant de dégâts à l'environnement.

Retenons de ces événements que dans notre monde rural les uns sont agriculteurs et les autres non et qu'il faudra bien que tous apprennent à "Vivre ensemble en monde rural". Les uns essayant de produire en respectant mieux la nature et en œuvrant pour réduire les nuisances, les autres en tolérant un seuil minimum d'inconvénients inhérents à la campagne et peut être en acceptant de payer à leur juste prix des produits de qualité ce qui permettrait à davantage d'agriculteurs de vivre de leur métier sans être contraints de recourir au productivisme.

INTERCOMMUNALITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SÈVRE

CREATION

Le sujet a déjà été abordé dans le bulletin municipal (CF n° 15 de juin 93 et n° 16 de décembre 94), mais cette fois le pas est franchi.

Devant la réduction alarmante des subventions d'équipement accordées aux communes isolées et les dotations de fonctionnement substantielles dont bénéficient les communautés de communes, beaucoup de conseils municipaux, dont celui de La Mothe ont pensé qu'ils n'avaient plus le droit de se priver de telles ressources.

Localement, il existait déjà deux communautés de communes :

- "Val de Sèvre", composée d'Azay le Brûlé, Ste-Néomaye, Cherveux, Pamproux, Bougon, Soudan et à laquelle vient de se rattacher Souvigné.

- et "Arc en Sèvre" composée de St-Maixent, La Crèche, Nanteuil, Exireuil et à laquelle viennent de se rattacher Saivres, Augé, St Martin de St Maixent et François.

Sur notre canton, les communes de La Mothe, Exoudun, Salles, La Couarde et Avon ont pensé qu'il serait bien d'adopter une solution commune : soit adhérer à l'une ou l'autre des communautés existantes, soit en créer une nouvelle.

Pour mieux appréhender les avantages et les inconvénients de chaque solution, en octobre 96, les 5 conseils municipaux réunis à La Mothe recevaient les représentants d'Arc en Sèvre d'abord, puis de Val de Sèvre, pour présenter les statuts et le fonctionnement de leur communauté de communes.

Puis, après avoir pris contact avec Ste-Eanne qui n'a pas souhaité s'engager dans cette voie, les cinq maires, seuls d'abord, puis avec la participation de leurs adjoints, ont élaboré les bases d'une communauté locale : La Communauté de Communes de la Haute-Sèvre.

Fin Novembre, les cinq conseils, se prononçaient séparément pour l'une des quatre possibilités :

- Rester seul
- Adhérer à la Communauté de Communes d'Arc en Sèvre
- Adhérer à la Communauté de Communes du Val de Sèvre
- Créer la Communauté de Communes de la Haute-Sèvre.

A La Mothe, le 27 novembre à l'issue d'un scrutin à bulletin secret, on dénombrait :

- 1 voix pour rester seul
- 1 voix pour adhérer à "Arc en Sèvre"
- 6 voix pour adhérer à "Val de Sèvre"
- 9 voix pour créer la "Haute-Sèvre".

Les quatre autres communes ayant fait majoritairement le même choix, il fallait travailler plus à fond sur les statuts qui ont ensuite été adoptés le 13 décembre par le conseil de La Mothe en même temps qu'était votée la demande officielle de création de la Communauté de Communes de la Haute-Sèvre.

Cette décision prise à la quasi unanimité, par 16 voix et une abstention, indiquait clairement que si certains conseillers auraient préféré adhérer à une autre communauté, tous (sauf 1) étaient convaincus de la nécessité de ne pas rester isolés et étaient prêts à œuvrer pour la réussite de cette nouvelle communauté.

Les conditions étaient réunies pour permettre une représentation de toutes les sensibilités au conseil communautaire et dans ses commissions.

Ont été élus : délégués :

- J. Massé, suppléante J. Comte
- A. Delage, suppléant P. Blanchet
- P. Thibault, suppléante M. Leblanc
- P. Mollier, suppléant C. Pied.

aux commissions :

Economie-Finances : MM. Massé, Delage, Mollier

Tourisme-Environnement : MM. Comte, Leblanc, Thibault, Minot.

Voirie-Assainissement : MM. Pied, Airault

Logement : MM. Ricochon, Héraud

Socio-culturel : MM. Delage, Comte, Blanchet, Court-Favriou, Héraud, Soullard.

La Haute-Sèvre

Composition - La communauté est administrée par un conseil de 13 membres, élus par les conseils municipaux

- 4 pour la Mothe

- 3 pour Exoudun
- 2 pour La Couarde - Salles et Avon.

Siègent également au conseil les 13 membres suppléants, élus en même temps que les délégués titulaires.

Lors de la première réunion, M. Massé a été élu président et MM. Longeau, Griffault, Proust et Brunet ont été élus vice-présidents.

Compétences :

Afin de permettre une meilleure efficacité des actions et pour pouvoir bénéficier de dotations plus élevées, mais aussi parce que nos communes ont beaucoup de problèmes en commun qu'il est plus facile de résoudre entre voisins qui se connaissent bien, nous avons transféré des compétences étendues à la communauté. Dans certains cas, la communauté s'est simplement substituée aux communes vis à vis des syndicats existants, dans d'autres, les actions seront décidées au coup par coup, mais dès maintenant la communauté assume aussi la responsabilité effective de la gestion de l'assainissement, d'une part importante de la voirie, de la protection incendie, du développement touristique.

Finances Budget

Pour exercer ses compétences, la communauté de communes doit disposer de ressources propres, recettes fiscales qu'elle va prélever à la place des communes membres, dotation de fonctionnement de l'Etat, subventions diverses.

Il a été posé en principe que la création de la communauté ne devait pas alourdir la fiscalité locale, les communes diminuant leurs propres impôts à concurrence du montant de ceux votés par la communauté.

C'est pourquoi il a fallu

veiller attentivement à ce que le montant des charges transférées corresponde sensiblement pour chaque commune à ses pertes de recettes fiscales pour ne pas déséquilibrer les budgets.

Le conseil communautaire a voté son premier budget le 20 janvier pour un montant de 2 300 000 F auquel s'ajoute 640 000 F de budget annexe d'assainissement.

Pour la première année l'investissement communautaire est modeste, mais les commissions sont au travail pour étudier les réalisations à venir qui pourront être financées à partir de l'année prochaine par une dotation substantielle de l'Etat, liée à notre taux d'intégration fiscale élevé (près d'un franc d'impôt sur quatre sera dorénavant payé à la communauté de communes).

Nous concluons en soulignant que vos élus n'ont pris cette décision qu'après mûre réflexion et parce qu'ils ont jugé que c'était la meilleure solution pour la Mothe et ses environs sachant qu'il est plus facile de travailler avec ses voisins proches qu'avec des communes plus éloignées.

La Communauté de la Haute-Sèvre se veut un outil de progrès local et en aucun cas, comme certains l'ont pensé, une opposition aux communautés déjà existantes avec lesquelles elle espère pouvoir continuer à travailler en harmonie sur des projets précis ou plus généraux, comme le prévoit d'ailleurs le deuxième alinéa de l'article 2 de ses statuts :

"Elle a vocation à s'intégrer dans un espace de coopération plus large à la constitution duquel elle s'emploiera en concertation avec les structures déjà existantes".

LA MUSIQUE BAROQUE A LA MOTHE

L'ensemble Mensa Sonora se produira à l'église de La Mothe, le 27 avril 1997 à 21 h. Les Mothais pourront découvrir les plus beaux répertoires des XVII^e et XVIII^e siècles.

La formation Mensa Sonora a emprunté son nom à un recueil de suites publié en 1680 par Henrich Biber, compositeur bohémien et violoniste virtuose vivant un siècle avant Mozart. Elle est née par et pour cette musique baroque et classique. Le

programme présenté à La Mothe comprend des suites de ce musicien, une sonate de Cazzati né vingt quatre ans plus tôt, un extrait de la "Messe en Si" de Bach, une sonate de Vivaldi, un passage de l'opéra "Rinaldo" de Haendel. Cet ensemble dirigé par Jean Maillet titulaire d'une maîtrise universitaire et du diplôme d'Etat de Musique ancienne, figure comme l'un des dépositaires privilégiés de cette musique qui saura nous

séduire par sa grâce et sa vivacité, une interprétation rigoureuse mais pleine de sensibilité.

Plusieurs associations "Les Amis de l'Orgue", la chorale Chambrille, la chorale du 3^e âge, le Comité des Fêtes et la municipalité unissent leurs efforts dans l'organisation de cette manifestation.

Venez nombreux écouter cette musique joyeuse et alerte qui vous enchantera.

COIFFONS NOS MOTHAISES

Les Rosières 96 sont déjà loin mais les prochaines préoccupent déjà les membres du Comité des Fêtes. Pour habiller et coiffer nos jeunes mothaises accompagnant la Rosière nous devons restaurer robes et coiffes. Ces dernières se détériorent de plus en plus, les gracieuses et légères dentelles se déchirent trop facilement. L'usure est certaine. Pour rénover, blanchir et remonter chaque coiffe, des dentelles

anciennes, fines et délicates nous sont nécessaires. Aucune comparaison possible avec les dentelles actuelles.

Quelques personnes se sont mises au travail pour nettoyer et remonter les coiffes. Mais la matière d'œuvre se fait de plus en plus rare.

Peut-être, dans de vieilles malles, dans vos greniers possédez-vous des petits morceaux d'entredeux, des cols, des fonds de coiffe en tulle brodé, le

tout bordés de dentelles tuyautées, des tissus très fins permettant de garnir le moule, des rubans, des coiffes jaunies, entières ou non, aplaties ou en état.

Ne jetez rien, et acceptez de donner tous ces trésors inestimables (pour nous) au Comité des Fêtes, qui saura les utiliser au mieux afin que se perpétuent nos traditions, nos belles fêtes des Rosières !

Personnes à contacter :
Martial MINOT
Jeannine COMTE

RENDONS NOTRE VILLE PLUS SOURIANTE

En 1996 a été mise sur pied l'opération "balconnières" en partenariat avec l'association des commerçants.

La commune offre une "balconnière" à tout commerçant intéressé, l'association offre des plants à

ses adhérents.

Cette opération ayant rencontré un vrai succès sera reconduite auprès des particuliers de la rue principale en 1997 avant d'être étendue à d'autres quartiers.

Les bénéficiaires

devront s'engager à mettre en place, fleurir et entretenir leurs jardinières.

Les remarques agréables entendues de-ci de-là sont nos meilleurs encouragements.

ACCUEIL D'ÉTUDIANTS

L'association "AFS vivre sans frontières" permet d'accueillir des étudiants étrangers.

Mme Monique Pain, déléguée pour les départements des Deux-Sèvres et Charente-Maritime pourra vous donner tous renseignements utiles.

Cette année, depuis septembre et jusqu'en juillet, nous avons parmi nous à La Mothe, Anne, suédoise, et Marie, néozélandaise, qui ont été accueillies par les familles Garandeau et Hoddé. Elles sont en 1^{re} au lycée de St-Maixent et préparent le Bac de français.

PARCOURS DU CŒUR

Après une certaine déception des organisateurs (cf bulletin n°16), cette manifestation a été reprise par la commission extra municipale "Jeunesse et Sports", considérant qu'il s'agit d'une journée de sensibilisation à la nécessité d'avoir une activité physique pour garder la santé, et non d'une compétition où l'on cherche à battre des records de participation ou de performances individuelles.

Cette année le parcours du cœur aura lieu le dimanche 4 mai.

LES RESTOS DU CŒUR

FIDÈLE A L'IDÉE DE COLUCHE

L'équipe des restos du cœur est animée par Monsieur René Rivière avec l'aide de 3 bénévoles.

Chaque mercredi, René au volant de la fourgonnette prêtée par la commune, va chercher les denrées alimentaires au centre de stockage de Niort.

Après avoir pris un petit café dans la bonne humeur, la répartition des aliments, s'effectue le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h au foyer de La Mothe.

Pour un repas par jour et par personne, ce sont 385 colis distribués chaque semaine aux 25 familles inscrites au centre de La Mothe, ce qui représente une augmentation par rapport aux années précédentes.

Les personnes qui bénéficient de ces colis, sont essentiellement des Rmistes, des chômeurs de fin de droit, où des jeunes de moins de 25 ans sans revenu.

Outre la nourriture, c'est un peu de chaleur et de réconfort que viennent chercher les plus démunis dans cet espace de solidarité.

ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural qui intervient sur les huit communes du canton a fêté son 25^e anniversaire le 28 septembre 1996.

Cette association emploie 16 aides ménagères et 3 auxiliaires de vie qui ont effectué 17 000 heures de travail en 1996 au profit de 141 familles ou personnes âgées.

L'équipe de bénévoles se répartit l'organisation et les tâches administratives.

Mme A. Thebault - Aides ménagères

Mme A.M. Massé - Travaillieuses familiales

Mme Flavard - Service Mandataire

Mme Cl. Morisset - Trésorerie

Mme M. Bonnet - Facturation

RECETTE LOCALE DES IMPÔTS

Suite au regroupement dans notre commune du service des Douanes (ancienne recette locale des Impôts) avec les services de la perception, c'est maintenant à la nouvelle trésorerie 27 rue Joffre qu'il faut s'adresser pour accomplir toutes les formalités de contributions indirectes. Notamment, en ce qui concerne les associations, l'acquittement des droits relatifs aux ouvertures de buvettes.

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE



ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE DU PAYS MELLOIS

"SOLIDARITE EMPLOI SERVICES"

Canton de la Mothe Saint-Héray

Tél. 05 49 05 09 16

Lundi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h 30
mercredi : Mairie de PAMPROUX

Depuis 1987, les associations intermédiaires permettent à des chômeurs en difficulté, de longue durée ou non de se réinsérer dans la vie professionnelle. Les prestataires : particuliers, associations, collectivités locales ou entreprises, font appel à elles pour des travaux de tous genres et de durées variables.

Ces activités ne sont pas limitées, sous réserve qu'il n'y ait pas concurrence avec des

activités existantes et ce, surtout dans le monde artisanal.

Sur le canton de La Mothe, une permanence de l'association intermédiaire du Pays Mellois fut mise en place dès 1990. Un local est mis à disposition par la municipalité dans le bâtiment de

la mairie.

En 1996, ce sont 9317 heures qui ont été honorées par 41 mises à disposition.

Le soutien revient cette année en premier aux entreprises pour 56 % du nombre d'heures effectuées devant les

particuliers 20 %.

Ces heures accomplies représentent l'équivalent de 4,5 emplois à temps plein.

Ces quelques chiffres témoignent de la tâche effectuée par Madame Christine SAINVET, permanente de l'association.

NOUVEAUX RESIDENTS

M. et Mme DENIS
Rue de Bellevue - La Villedieu

Mlle BARREAULT Natacha
38, rue de l'Ouche

M. et Mme BOISUMEAU Gérard
12, rue des Piafs

Mlle GUILLOT Véronique
27, rue du Maréchal Joffre

Mlle SAPIN Nadège et M. JOUBERT Francis
27, rue du Maréchal Joffre

M. et Mme GUERIN Jean-Michel
3, Impasse du Balloir

M. POINT Thomas et Mme BRULE Jeannine
9, rue de la Laiterie

M. et Mme GUERIN Francis
38, rue des Grillons

M. et Mme O'CONNOR Martin
50, route de Melle

Mlle LONGEVILLE Céline
41, rue du Maréchal Foch

M. et Mme GAUDUCHEAU Jérôme
8, rue de la Boue

M. et Mme DUBUS Christian
43, rue du Maréchal Foch

M. CLISSON Bruno
20, route de St-Maixent

M. CARON Pascal et Mlle GENDRIN
10, rue de la Barrière

M. et Mme MAINARD Jean-Daniel
1, rue de la Laiterie

M; BOUTIN Christophe
16, rue des 3 pavés

Mme BONNET Eliane
2, rue de la Laiterie

M. LE COZ Marcel
Le Villedé

Mlle SAPIN Nadia et M. NOEL Jean-Philippe
33, route de Melle

M. et Mme LABRACHERIE Lucien
10, rue du Docteur Griffault

M. et Mme DELMOND Jean-Michel
14, rue des 3 Pavés

M. et Mme COPIE Michel
7, rue de la Petite Gare

M. AUVIN Christophe
2, rue du Chaudron

M. MARSAC Thierry
2, rue du Rempart

Mme WIATER Pierrette
34 bis, rue Joffre

M. et Mme D'INCAU Le Payré

Mme OUDRY Marie-Jo
24, rue du Moulin Blanc

M. SALVISBERG Christophe
12, rue des Trois Pavés

Mme BOUKRA Nadine et M. TETREAU Alain
19, rue du Tournesol

M. et Mme QUINTARD Michel
14, rue de la Libération

M; et Mme BAUDOIN Thierry
Le Vivier

M. et Mme TURSKY Bernard
19, rue du Barrabas

M. et Mme ANDRÉ Jean-Claude
53 bis, route de St-Maixent

M. et Mme DUPUIS Thierry
53, bis Route de St-Maixent

Mlle BESIN Valérie
11, place du Couvent

Mme MIGNÉ Sophie
7, rue du Maréchal Joffre

M. et Mme SOULLARD Régis
61, route de St-Maixent

M. LISET Pascal
12, route de St-Maixent

M. et Mme BARICAULT Jean-François
21, rue du Maréchal Foch

M. et Mme CARTIER Régis
11, route de Pamproux

M. et Mme GALLOT Laurent
53 bis, route de St-Maixent

Souhaitons leur à tous la bienvenue dans notre cité.

NAISSANCES

Le 23 février 1995
- Valentin NAUD à NIORT

Le 2 mars 1995
- Elodie DAUDE à NIORT

Le 6 avril 1995
- Christopher CHAPUZET à NIORT

Le 15 avril 1995
- Jenny CRESS à NIORT

Le 10 mai 1995
- Emilie ROY à NIORT

Le 16 mai 1995
- Clotilde ROUSSEAU à NIORT

Le 18 mai 1995
- Edouard COIN à POITIERS

Le 25 mai 1995
- Thomas PELLETIER à NIORT

Le 29 mai 1995
- Gaëtan FOURNIER à NIORT

Le 16 juillet 1995
- Charles VANZETTA à NIORT

Le 17 juillet 1995
- Marine WEBER à POITIERS

Le 22 juillet 1995
- Jérémy DELIGNE à NIORT

Le 29 juillet 1995
- Mélanie COLIN à NIORT

Le 31 juillet 1995
- Marie BERLAND à NIORT

Le 23 août 1995
- Doriane CHAUVEAU à NIORT

Le 8 octobre 1995
- Benjamin ROUSSEAU à NIORT

Le 29 octobre 1995
- Agathe CANT à NIORT

Le 22 novembre 1995
- Léa PERRET à NIORT

Le 8 décembre 1995
- Faustin FOURNIER à POITIERS

Le 16 décembre 1995
- Loïs ROMERA à NIORT

Le 22 décembre 1995
- Gaël LELANDAIS à NIORT

Le 4 janvier 1996
- Charlotte GIRAUD

Le 19 janvier 1996
- Quentin GUIMBRETIERE

Le 25 janvier 1996
- Cloé MIEZ

Le 7 février 1996
- Marine BILLON

Le 16 février 1996
- Ludivine DAVID

Le 7 mars 1996
- Charlotte GOBIN

Le 21 avril 1996
- Nicolas BESSEAU

Le 23 avril 1996
- Lucie BRISOTTO

Le 2 mai 1996
- Océane BESSAC

Le 2 mai 1996
- Jordan PRUNIER

Le 15 mai 1996
- Chloé BILLY

Le 15 mai 1996
- Candice MENAND

Le 9 juin 1996
- Pauline CHAUVET

Le 16 juin 1996
- Marine CAMPISTRON

Le 21 juin 1996
- Benoist GARROUTEIGT

Le 13 juillet 1996
- Amandine PUSSEAU

Le 31 juillet 1996
- Caroline GIRARD

Le 14 septembre 1996
- Cindy HERON

Le 20 septembre 1996
- Maxime PAUTROT

Le 17 octobre 1996
- Simon BLANCHET

Le 20 octobre 1996
- Angèle NIEDERMAYER

Le 2 décembre 1996
- Manon ROBERT

Le 25 décembre 1996
- Maud BABIN

MARIAGES

Le 3 mai 1995
- Patrick DUSSOL et Sophie PIED

Le 27 mai 1995
- Pierre MASSE et Caroline PHELAN

Le 17 juin 1995
- Claudy MENAND et Stéphanie PARNAUDEAU

Le 22 juillet 1995
- Christophe CAMPISTRON et Karine AMIOT

Le 2 septembre 1995
- Patrick NIEDERMAYER et Bernadette DA SILVA

Le 17 février 1996
- Pascal ROMERA et Sylvie GIRARD

Le 22 juin 1996
- Jérôme SABOUREAU et Sophie MUREAU

Le 29 juin 1996
- Philippe GIRAULT et Catherine ROUX

Le 13 juillet 1996
- Ludovic FAVRIOU et Carole CHAIGNEAU

Le 20 juillet 1996
- Tony GIRAULT et Christelle PAIN

Le 23 août 1996
- Jean-Michel DELMOND et Isabelle MALTERRE

Le 24 août 1996
- Jean VANZETTA et Frédérique BOUCARD

Le 24 août 1996
- Cyrille GIRONDEAU et Corinne LEGRAND

Le 31 août 1996
- Sébastien RIVAULT et Elisabeth BONNIN

Le 21 septembre 1996
- Philippe COUSSON et Sylvie LECLAIR

DECES

- *Madeleine MARQUE-TEAU
Le 8 janvier 1995 à 82 ans

- *Marie MONNET
Le 17 janvier 1995 à 87 ans

- *Joseph RICHARD
Le 19 janvier 1995 à 88 ans

- ***Marcel MARSAULT**
Le 27 janvier 1995 à 83 ans
- ***Henri BENOIST**
Le 30 janvier 1995 à 85 ans
- **Armand VEYRET**
Le 2 février 1995 à 88 ans
- **Juliette PAIRAULT**
Le 24 janvier 1995 à 88 ans
- **Marcel DUPUY**
Le 27 janvier 1995 à 90 ans
- **François CYNDECKI**
Le 24 février 1995 à 89 ans
- ***Marie JUSTINIEN**
Le 19 mars 1995 à 95 ans
- **Julien BAROT**
Le 21 avril 1995 à 83 ans
- ***Aimé PAIRON**
Le 7 mai 1995 à 92 ans
- ***Marie BRACONNIER**
Le 13 mai 1995 à 92 ans
- **Jacques MAZE**
Le 12 juin 1995 à 53 ans
- **André ROUAUD**
Le 1er juillet 1995 à 89 ans
- ***Fernande APERCE**
Le 9 juillet 1995 à 87 ans
- **Emile SEIGNEURIN**
Le 12 juillet 1995 à 91 ans
- **Marc DUPUIS**
Le 13 juillet 1995 à 70 ans
- **Camille BERLAND**
Le 14 juillet 1995 à 67 ans
- ***Madeleine NIBAUDEAU**
Le 17 juillet 1995 à 90 ans
- **René COURT**
Le 3 août 1995 à 76 ans
- ***Clarisse CHAUVET**
Le 12 août 1995 à 103 ans
- **Henri DUPUIS**
Le 18 août 1995 à 86 ans
- ***Louise REDIEN**
Le 1er septembre 1995 à 78 ans
- ***Eva SAINVET**
Le 13 septembre 1995 à 90 ans
- ***Germain DURIVAULT**
Le 29 septembre 1995 à 92 ans
- ***Abel LIEBOT**
Le 29 septembre 1995 à 94 ans
- ***Raymond BRY**
Le 1er octobre 1995 à 89 ans
- ***Rachel DUTAULT**
Le 2 octobre 1995 à 85 ans
- ***Camille FAUCHER**
Le 11 octobre 1995 à 88 ans
- ***Berthe COURT**
Le 21 octobre 1995 à 96 ans
- ***André DEFAYE**
Le 22 octobre 1995 à 81 ans
- ***Alice HERVE**
Le 26 octobre 1995 à 82 ans
- ***Agnès GADREAU**
Le 14 novembre 1995 à 93 ans
- ***Marcel BRANGIER**
Le 31 octobre 1995 à 89 ans
- **Germaine BERNARD**
Le 31 octobre 1995 à 75 ans
- ***Gaston PAIRAULT**
Le 29 novembre 1995 à 66 ans
- **Christian LESIEUR**
Le 30 novembre à 59 ans
- **Odette DELAGE**
Le 8 décembre 1995 à 74 ans
- **Roger PETRAULT**
Le 16 décembre 1995 à 68 ans
- **Philippe GIRARD**
Le 16 décembre 1995 à 37 ans
- **Edmond PROUST**
Le 18 décembre 1995 à 74 ans
- **Pierre QUINTARD**
Le 4 janvier 1996 à 83 ans
- ***Marceline BOURDIN**
Le 12 janvier 1996 à 103 ans
- ***Fernande DENIS**
Le 17 janvier 1996 à 91 ans
- **Marie DUBOIS**
Le 18 janvier 1996 à 90 ans
- ***Albert BERTIN**
Le 19 janvier 1996 à 92 ans
- ***Odette PETIT**
Le 3 février 1996 à 83 ans
- ***Albertine EMERIAULT**
Le 23 février 1996 à 95 ans
- **Michel CHARTIER**
Le 27 février 1996 à 65 ans
- ***Adrienne FERRU**
Le 12 mars 1996 à 94 ans
- ***Marie-Claire BARBOT**
Le 19 mars 1996 à 85 ans
- ***Emile BODIN**
Le 20 mars 1996 à 75 ans
- **René BEGUIER**
Le 24 mars 1996 à 78 ans
- ***Geneviève DOUE**
Le 6 avril 1996 à 97 ans
- **Jean-Claude PETIT**
Le 18 avril 1996 à 49 ans
- ***Emma ANDRAULT**
Le 22 avril 1996 à 89 ans
- **Gilbert MOULIN**
Le 3 mai 1996 à 67 ans
- **Thérèse VEILLON**
Le 13 mai 1996 à 85 ans
- ***André MARSTEAU**
Le 23 mai 1996 à 91 ans
- ***Emélie MARTINET**
Le 3 juin 1996 à 96 ans
- **Victor ARRACHEPIED**
Le 16 juin 1996 à 87 ans
- ***Henriette LESEC**
Le 3 juillet 1996 à 90 ans
- ***Adeline GIRAULT**
Le 15 juillet 1996 à 90 ans
- ***Roger GUERIN**
Le 6 août 1996 à 87 ans
- ***Denise CHOLLET**
Le 10 août 1996 à 91 ans
- ***Olivier PHILIPPON**
Le 12 août 1996 à 90 ans
- **Clovis BORDAGE**
Le 20 août 1996 à 81 ans
- **Maxime THONNEAU**
Le 29 août 1996 à 78 ans
- ***Alice TROUVE**
Le 2 septembre 1996 à 94 ans
- ***André BROCHET**
Le 5 septembre 1996 à 92 ans
- ***Fernande ETAVARD**
Le 9 septembre 1996 à 95 ans
- **Marcel CLERC**
Le 10 septembre 1996 à 90 ans
- **Henriette BOUVIER**
Le 23 septembre 1996 à 91 ans
- **Eugène GRIFFAULT**
Le 16 septembre 1996 à 88 ans

- ***Germaine SEIGNEURIN**

Le 18 octobre 1996 à 82 ans

- **André BATON**

Le 22 octobre 1996 à 68 ans

- **René GIRAULT**

Le 25 octobre 1996 à 85 ans

- **Henri JUIN**

Le 28 octobre 1996 à 82 ans

- **Irma BERNARD**

Le 4 novembre 1996 à 84 ans

- **Albert BALOGE**

Le 10 novembre 1996 à 95 ans

- **Alice BAUDOIN**

Le 27 novembre 1996 à 95 ans

- ***Albert ROUSSELIÈRE**

Le 26 novembre 1996 à 88 ans

- **Georges GADIOUX**

Le 4 décembre 1996 à 92 ans

- ***Yvonne BRUNET**

Le 5 décembre 1996 à 91 ans

Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des pensionnaires de Notre-Maison ou de la Maison de Retraite des Fontaines.

ADIEU DOCTEUR PETIT

La disparition brutale du Docteur PETIT le 18 avril 1996 nous a tous profondément bouleversés.

Chacun connaissait et avait pu apprécier le dévouement constant du médecin, l'attention qu'il portait aux autres, et la sincérité de ses indignations devant toutes les formes de misère et d'injustice.

Il avait le sens de l'engagement et mettait en pratique, quotidiennement et sans publicité, la générosité de ses convictions.

Ce sens de l'engagement l'avait conduit en 1989 à se présenter aux municipales, malgré les astreintes de sa vie professionnelle, pour apporter sa contribution au service de la collectivité. Il était très assidu aux séances du Conseil et la pertinence de ses avis était reconnue par tous.

Sa réélection massive en 1995 avait témoigné mieux que toute autre considération de l'estime générale que lui portaient ses concitoyens.

Son intégrité et la grande connaissance qu'il avait de la population en difficulté avaient fait de lui le conseiller très écouté du centre communal d'action sociale. Il était vénéré par les pensionnaires des mai-

sons de retraite où il se rendait chaque jour.

J'attachais personnellement du poids à son jugement qu'il m'arrivait fréquemment de solliciter, et j'avais une très grande estime pour l'homme dont j'appréciais à la fois la conviction et la pondération, la discrétion et la générosité.

Au nom du Conseil Municipal, et en mon nom propre, je

rends à nouveau hommage publiquement à L'HOMME DE BIEN qu'était le Docteur PETIT.

J. Massé



LES ASSOCIATIONS A LA MOTHE

	Président ou contact	Téléphone	Entraînement	Cours ou réunion
<u>CULTURE LOISIRS</u>				
Amis de la Bibliothèque	Annie Chauvet	05 49 05 04 20		
Chorale	Martial Dubois	05 49 05 05 25	Foyer rural	Jeudi 15 - 17 h
Chœurs de Chambrille	Christiane Moreau	05 49 05 14 63		
Club des Huit (centre aéré)	Philippe Blanchet	05 49 05 16 05		
Comité des fêtes	Gilbert Pourrageau	05 49 05 05 75		
Foyer rural	Didier Aumonier	05 49 05 17 09		
Jeunes (salle des)	Membres du bureau : Sabrina Delavault, Olivier Jones, Damien Le Du, Antony Blanchard, Xavier Cail, Benoit Le Du, Mickaël Pigeau			
Musique (école de musique du Pays Mellois)	Anne Deltacca	05 49 27 09 62		
Orgue (Les amis de l')	Sylvie Delage	05 49 05 17 44	Eglise	Samedi de 10 à 15 h
Théâtre (amicale théâtrale mothaise)	Aimé Mureau	05 49 05 00 83	Foyer rural pour enfants	Mardi et vendredi 20 h 30 - 23 h Samedi 14 h - 17 h
Troisième âge (club du)	Suzanne Garrault	05 49 05 05 15	Foyer rural	mardi 14 h - 18 h Le mercredi 9 h - 10 h 30 : gym douce (J. Salbert)
<u>SPORT</u>				
Chasse (société de)	René Allain	05 49 05 19 30		
Cyclo club				
Souigné/ La Mothe	Christine Chaigneau	05 49 76 00 40		
Football club du Haut Val de Sèvre	Francis Gauvin	05 49 05 61 15	Selon les catégories (voir le club)	
Entraînements et matchs sur les différents terrains de : Exoudun, La Mothe, Pamproux, Salles et St Eanne. un car assure le ramassage des débutants, poussins et benjamins pour l'entraînement du mercredi				
Football (Amicale Laïque Mothaise)	Jacky Delage	05 49 76 56 66	Stade Toulet	Jeudi à 18 h 30
Gymnastique volontaire	Françoise Dutemple	05 49 05 12 04	Salle omnisports	Mercredi 20 h 30 - 21 h 30
Handball	Vincent Furstoss	05 49 05 06 04	Salle omnisports	mardi 20 h30 - 22 h 30
Judo jiu - jitsu (SASM St Maixent)	Ernest Fleuret	05 49 05 72 55	Foyer rural	Mercredi 17 h 15 - 20 h 15
Professeur diplômé d'état : Christophe Bonnifait		entraîn. : 3 groupes d'1 h (compris vacances scol.)		

Pêche	<i>Pierre Lacroix</i>	05 49 05 58 39		
Sport auto (écurie de Chambrille)	<i>J.Pierre Court-Favriou</i>	05 49 05 05 43	Réunion F. rural	1er vendredi du mois
Tennis club mothais	<i>Alain Barny</i>	05 49 05 04 13	Salle omnisports	Planning pâtisserie Favreau
Tennis de table	<i>Philip Bellicha</i>	05 49 05 13 12	Foyer rural	Lundi, mardi et vendredi
	Stages 19-21 février, 18 avril et 18-21 août 97		Salle omnisports	Vendredi 21 h - 23 h
Billard anglais	<i>Christophe Salvisberg</i>	05 49 05 12 69	Bar St Héray	Mercredi
Volley ball	<i>Francis Baron</i>	05 49 07 33 08	Salle omnisports	lundi + jeudi 20 h 30 - 23 h 30
Yoga	<i>Sylvie Delage</i>	05 49 07 17 44	Ecole maternelle	Lundi 18 h 30 - 20 h

AUTRES

Anciens combattants	<i>Pierre Bouchet</i>	05 49 05 04 28	
Anciens d'A.F.N.	<i>Claude Pied</i>	05 49 05 15 13	
Anciens prisonniers de guerre	<i>Julien Thébault</i>	05 49 05 01 60	
Association culturelle	<i>Ruth Bonneaudeau</i>	05 49 05 05 99	
Commerçants (association des)	<i>Jean-Claude Airault</i>	05 49 05 02 95	
Foyer des Fontaines	<i>Nicole Madier</i>	05 49 05 05 27	
Mutilés du travail	<i>Roger Dupuy</i>	05 49 76 37 21	
Parents d'élèves école privée	<i>Alain Girault</i>	05 49 05 12 68	
Parents d'élèves école publique	<i>Christian Héraud</i>	05 49 05 01 42	
Pourquoi pas nous ?	<i>Anne Marie Masse</i>	05 49 05 16 66	
Association intermédiaire	<i>Guy Cornut</i>	05 49 29 02 33	
Sapeurs pompiers (amicale des)	<i>Vincent Chauvet</i>	05 49 05 02 29	

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place Clémenceau
Tél. 05 49 05 01 41

- HEURES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi de 8 h 30
à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h
le samedi de 9 h à 11 h 30

- PERMANENCES

Conseillère générale

Tél. 05 49 05 13 41

Tous les jours aux heures
d'ouverture de la mairie

Association intermédiaire

Tél. 05 49 05 09 16

Lundi - jeudi - vendredi
de 9 h à 12 h

Sécurité sociale

le mardi de 15 h 30 à 17 h

PAIO le mercredi de 10 h à 12 h

SERVICES PUBLICS

Gendarmerie Tél. 17

Pompiers Tél. 18

La Poste Tél. 05 49 05 00 91

**Maison de retraite
des Fontaines**
Tél. 05 49 05 05 27

**Maison de retraite
Notre Maison**
Tél. 05 49 05 02 51

Assistante sociale
14 place Clémenceau
Permanence
le jeudi de 10 h à 12 h
Tél. 05 49 05 13 20

Ecoles :

Collège Tél. 05 49 05 01 42

Primaire Tél. 05 49 05 00 42

Maternelle Tél. 05 49 05 01 49

Privée Ste Marie
Tél. 05 49 05 02 51

Foyer rural Tél. 05 49 05 02 70

Salle omnisports
Tél. 05 49 05 14 36

Correspondants de presse

NR - Paul Ricochon
Tél. 05 49 05 02 04

CO - Hervé Baubeau
Tél. 05 49 29 95 51

79 Hebdo - P. Garrandeau
Tél. 05 49 05 07 13

DÉCHETS MÉNAGERS

- Collecte en porte à porte le mardi

- Bornes d'apport volontaire

- Place Clémenceau
- Parking Pont l'Abbé
- Route de Melle
- Route de Salles
- Rue du Moulin Blanc
- Intermarché
- La Villedé sud

- Mini déchetterie Route d'Exoudun

Ouverture le lundi de 14 h à 18 h
le jeudi et le samedi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 18 h

LE CHANOINE André GURGAND



Le 10 mars 1995, une foule immense et recueillie emplissait notre église pour rendre un dernier hommage au père André Gurgand, curé de notre paroisse pendant plus de trente ans.

Cet érudit, docteur en théologie, avait la bonhomie et la gentillesse qui, alliées au dévouement et à l'amour des autres, l'avaient fait apprécier de tous.

Il fut l'un des premiers à nouer le dialogue entre catholiques et protestants.

LA DERNIÈRE SÉANCE

Samedi 4 mars 1995, à l'invitation du comité des fêtes, Claude Barrusseau donnait son dernier spectacle de marionnettes sous les halles.

Ce "bal des fleurs" mettant en scène 5 marionnettes qu'il a ensuite distribuées aux enfants, mettait fin à 30 ans de carrière au cours de laquelle il a émerveillé petits et grands qui ont eu la chance de la connaître.

Mais la vie d'artiste est difficile, et Claude n'est pas certain d'avoir toujours été compris et aidé comme il l'aurait souhaité.

Pour l'heure, il réalise son musée pour y installer la centaine de marionnettes auxquelles il a donné vie et qui ont été

exposées au Moulin l'Abbé pendant l'été 95.

Merci Claude et bonne retraite en compagnie d'Yvette.



NOCES DE DIAMANT

Le 3 octobre 1995, André et Charlotte GRATIEN fêtaient leurs 60 ans de mariage à la maison de retraite des Fontaines.

Souhaitons leur de connaître encore de longues et paisibles années de vie commune.



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

En 1995, pour le cinquante-nième anniversaire du retour de la paix, un détachement de l'ENSOA, de retour du Rwanda et d'Éthiopie, était venu donner plus de solennité à la cérémonie du souvenir, au cours de laquelle Claude RIVAUD et Roger TILLET ont reçu la médaille du combattant pour leur action en Algérie.

En 96, ce sont MM. Marcel GIRAULT, Paul MAGNE et Gilbert PAPOT, anciens combattants de 39-45, maintenus sous les drapeaux entre 5 et 7 ans, qui étaient honorés et recevaient la croix du combattant.

Honneur et remerciements à ceux qui ont donné leur vie ou des années de jeunesse pour défendre notre pays.



MUTATIONS A LA BRIGADE

L'année 1996 a vu le renouvellement de la moitié de l'effectif de la brigade. L'adjudant chef Gillet, muté à Neuville de Poitou, a été remplacé par l'adjudant Dupuis, originaire de St-Maixent, qui a pris ses fonctions de commandant de brigade, le 1er août.

Le Maréchal des Logis Chef André a succédé dans les fonctions d'adjoint au chef Rousse, et le gendarme Gallot est arrivé en remplacement du gendarme Texier.



Bienvenue aux nouveaux arrivants, et souhaitons de conserver longtemps nos gendarmes qui sont garants de notre sécurité.



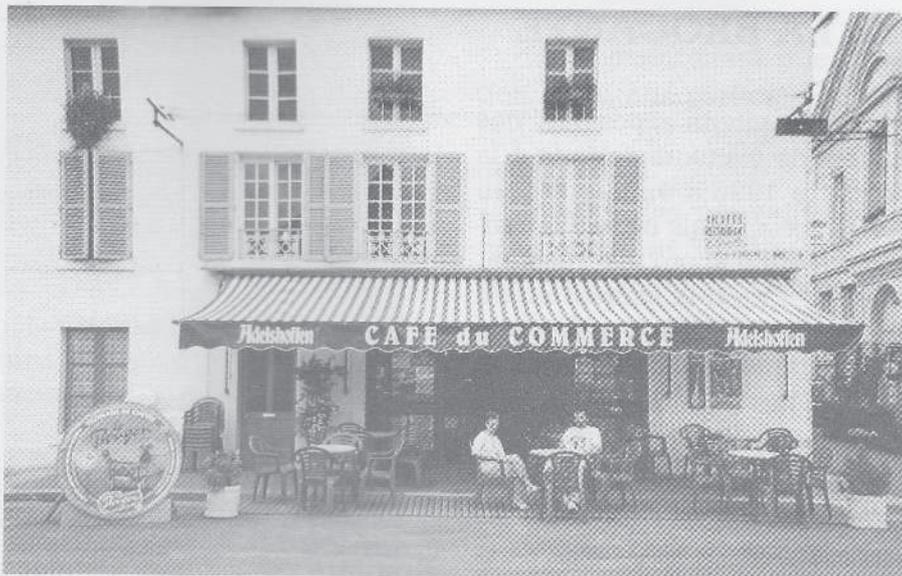
CAFÉ DU COMMERCE

Depuis plus de 29 ans, Jean-Claude et Michèle LEBLANC tenaient le café du Commerce.

En Mai 96 ils ont passé la main.

Dominique et Christian TEXIER sont depuis près d'un an les sympathiques patrons du café du Commerce.

Désormais, grâce au téléviseur installé au bar, les amateurs de football peuvent venir suivre les rencontres des championnats français et européens, ainsi que beaucoup d'autres compétitions sportives.



BONNE RETRAITE LUCIEN

Il y a un an déjà, Lucien COIN prenait sa retraite après presque quarante ans de bons et loyaux services, d'abord dans la gendarmerie de 1958 à 1973 puis comme garde-champêtre à La Mothe depuis le 1er août 75,

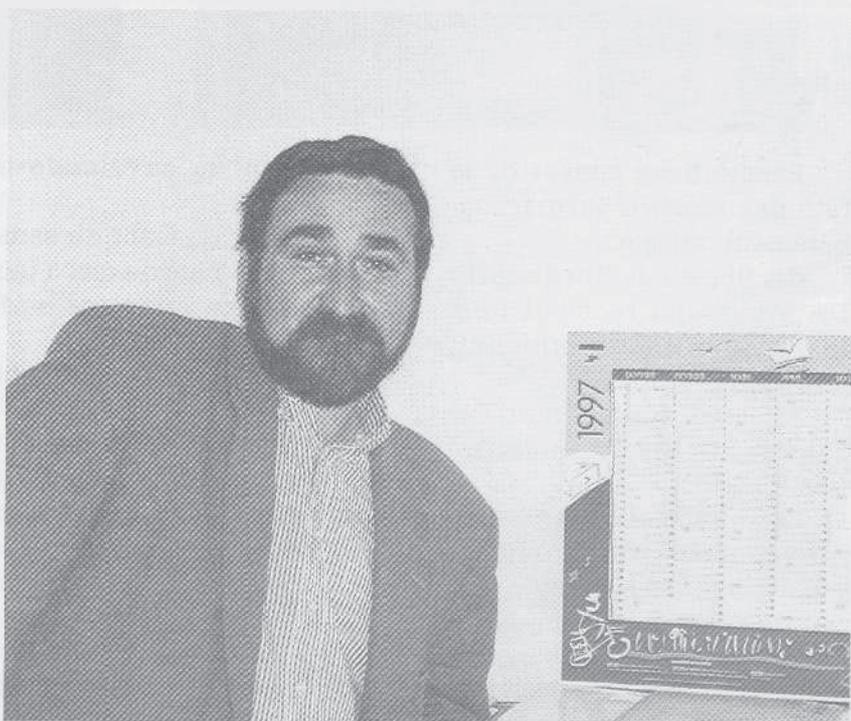
où il avait pris la suite de M. FRIQUET.

Les Mothais conserveront le souvenir de sa silhouette reconnaissable qui ajoutait à la solennité du défilé des Rosières.

Grand amateur de chasse et de chiens, il n'a pas eu de difficultés pour occuper sa retraite, trouvant quand même le temps d'assurer les fonctions de trésorier de la société de chasse.

rier de la société de chasse.

Le 8 juin 1996, le Conseil Municipal, ses collègues et amis lui présentaient leurs vœux de bonne retraite, et souhaitaient la bienvenue à Laurent TAUDIERE, notre nouveau garde qui a repris le flambeau et partage son énergie entre les 2 communes de Pamproux et la Mothe.



RETOUR AU PAYS

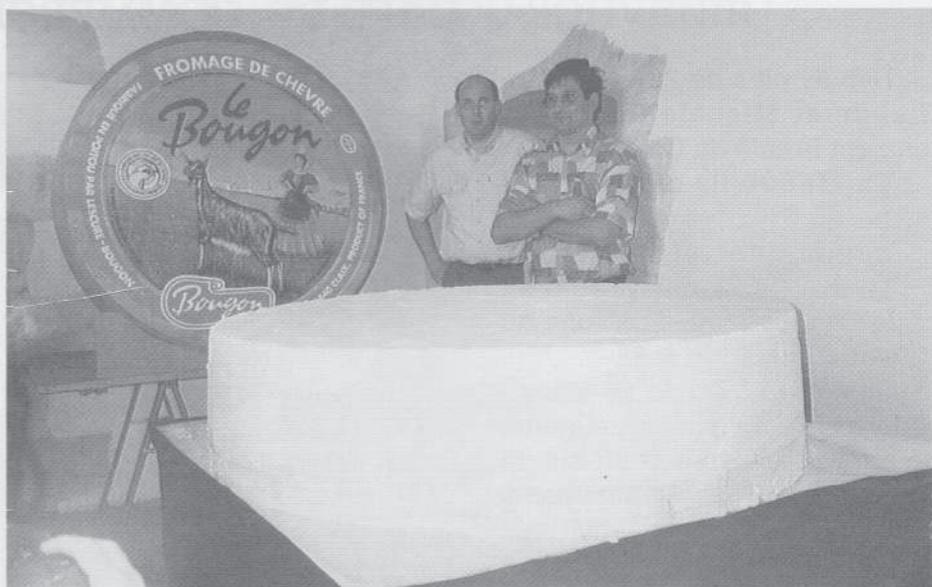
M. Jean-François BARRICAULT est le nouveau receveur de la poste à LA MOTHE SAINT HÉRAY depuis juillet 1996.

Originaire de Ste-Eanne, il a passé 21 ans en région parisienne avant de retrouver son pays natal.

Signalons que la poste de La Mothe rayonne sur l'ensemble du canton, et assure une dizaine de tournées en distribution.

FOIRE A LA BROCANTE

Quatre vingts exposants, des milliers de visiteurs, la foire à la Brocante 1996 a encore été un beau succès. Mais cette 22e édition restera d'abord marquée par la présentation le samedi matin d'un fromage de Bougon digne de Gargantua : 392 kg, 1,25 m de diamètre pour 40 cm de hauteur. L'association des commerçants, initiatrice du projet, ambitionnait l'inscription au Guinness des records, et les techniciens de la laiterie de Bougon avaient bien fait les choses. Hélas, à quelques kilos près, le record n'a



pu être homologué. Dommage, car en plus de sa taille remarquable, ce fromage était tout à

fait digne de l'appellation Bougon, ainsi que des centaines de gourmets ont pu le constater.

LES ROSIERES



Encore deux années où la fête des rosières fut particulièrement réussie.

En 95, c'est Bernadette DA SILVA qui recevait tous les honneurs et épousait Patrick NIEDERMAYER.

En 96, ce fut au tour d'Elisabeth BONIN et de Sébastien RIVAUD.

La retraite aux flambeaux du vendredi prend toujours plus d'ampleur et les chars fleuris réalisés par les associations, groupes de jeunes et communes voisines attirent de plus en plus de specta-

teurs pour la cavalcade du dimanche.

Le dîner dansant du samedi soir qui a plus de mal à faire le plein, sera remplacé en 97 par un bal, sans repas.

En 96, 2 invités sont peut être passés inaperçus. Il s'agissait des représentants de Pessac en Gironde qui avaient accueilli une délégation Mothaise pour leur fête de la rosière en juin. Fête sans mariage, mais fort sympathique et véritable fête de la jeunesse dont le dévouement est récompensé.

MAISONS FLEURIES

Le 25 août 1996, au cours d'une sympathique cérémonie au moulin du Pont l'Abbé, le jury communal des maisons fleuries a eu le plaisir de récompenser près de quatre vingts personnes. Quarante d'entre elles se sont vues remettre une plante achetée par la commune dans le commerce local, les autres pourront venir ce printemps chercher les jeunes plants élevés par Michel Morin dans les serres municipales.

Le nombre des lauréats est chaque année plus élevé et nous en sommes ravis. Ça ne ressemble pas encore aux villages alsaciens, mais nous sommes bien partis.

CYCLO-CROSS UFOLEP

Depuis 2 ans déjà en novembre a lieu un cyclo-cross dans le parc de La Mothe. Cette

manifestation organisée par l'UFOLEP à l'initiative de Michel GRUAND et avec la participation logistique du comité des fêtes, rassemble une quarantaine de coureurs qui apprécient tout particulièrement le tracé et les difficultés du parcours.

En 97 cette compétition aura lieu le 9 novembre et attirera peut être davantage de spectateurs pour encourager les concurrents.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MOTHAIS

Le 27 octobre 1996 au Moulin l'Abbé, autour du verre de l'amitié, étaient conviés les familles installées dans l'année à La Mothe.

Aux 37 adultes et 16 enfants présents, Pierre Thibault et son équipe ont souhaité la bienvenue, remis un fascicule de renseignements pratiques, levé le verre en dégustant les produits locaux. A tous nous souhaitons de longues années parmi nous.

TELETHON

C'est maintenant une tradition, La Mothe participe au téléthon le 1er dimanche de décembre.

Malgré ses nouvelles fonctions, Laurent Taudière en est resté le grand organisateur.

En 96, des règlements nationaux ne permettaient plus de collecter les fonds dans les communes voisines avec une urne comme les années précédentes. Chacun doit maintenant envoyer ce qu'il a collecté.

L'esprit cantonal a cependant été maintenu et le petit train a même fait le détour par Soudan et Souvigné qui l'avaient souhaité.

Comme les années précédentes l'ambiance et le résultat financier furent excellents. Preuve, s'il en fallait encore que l'on peut travailler sérieusement et faire de grandes choses sans se prendre au sérieux.

Et qui a dit que les Mothais étaient individualistes ?



La baisse de la démographie continue d'avoir des conséquences préoccupantes sur les effectifs de nos écoles rurales.

A la rentrée 96, la fermeture d'une classe à l'école primaire publique de La Mothe n'a pu être évitée que grâce au renfort d'élèves d'Exoudun. Cette année, c'est au tour de la maternelle publique d'être menacée.

Parents d'élèves et élus des deux communes ont proposé la mise en place d'un pôle éducatif unique à La Mothe, pour conserver à nos enfants le bénéfice d'une structure pédagogique complète et bien équipée. Espérons que cette volonté de coopération intercommunale sera comprise de l'Education Nationale et que les efforts consentis seront récompensés à la rentrée prochaine.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

L'association de Parents d'Elèves des Ecoles publiques de La Mothe Saint Héray est un conseil local de parents affilié, via le conseil départemental, à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques (FCPE).

Son rôle est d'aider et de soutenir les 3 écoles publiques, maternelles, primaire et collège, implantées sur la commune. Pour les parents s'intéressant aux activités de l'association, il est vital de maintenir au sein de la communauté mothaise des écoles dynamiques et de qualité qui offrent à travers l'enseignement dispensé une égalité des chances à tous les jeunes.

L'Association, grâce à ses membres et à son bureau, œuvre depuis de nombreuses années dans ce sens grâce à ses multiples actions.

C'est en premier lieu, par un complément de financement, en aidant à la réalisation d'activités scolaires et périscolaires proposées par les enseignants sans oublier la disponibilité

de parents bénévoles se transformant en accompagnateurs, en lecteurs ou en bibliothécaires.

C'est aussi, par ses délégués élus chaque année, qui représentent les parents au sein des différents conseils (conseils d'école, conseils d'administration, conseils de classe) en proposant des projets et en participant aux réflexions sur l'école.

C'est enfin par son action revendicative, en se faisant reconnaître comme un interlocuteur au sein de la communauté éducative, que l'Association peut défendre une structure scolaire viable offrant tous les niveaux d'enseignement.

Pour ne citer que quelques actions menées depuis la rentrée 1995/96 l'Association a participé :

- Pour les maternelles, au financement de sorties en forêt de Chizé avec visite du zoorama, à des sorties cinéma (en 95/96), et pour l'année 96/97, elle prévoit son aide pour la visite des mines d'argent de Melle par une soixantaine d'enfants, la réalisation

de 3 journées "escalade" de complément en mars et avril 97 pour une excursion au CAC de Niort et une autre au CPIE de Coutières (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement).

- Pour le Groupe Scolaire François Dallet, c'est-à-dire les classes primaires, l'Association a aidé en 1995/96 à la décoration du mur de séparation avec le collège, a complété le fonds de dictionnaires à disposition des élèves dans plusieurs niveaux et participé au financement des sorties piscine à Pamproux et des sorties cinéma. Cette année, elle aidera à la réalisation d'un concert de percussions (prévu le 12 mai) par les classes de CE1, d'Adaptation, de CM1 et CM2.

Les Grandes sections de Maternelle et les CE2 ont participé le 8 avril dernier au théâtre de marionnettes. Enfin, les classes du CE1 jusqu'au CM2 participeront prochainement à une journée culturelle à Melle.

L'association aide aussi fréquemment les classes

terminales à boucler leur budget pour organiser leur voyage de fin d'année. En 1996, ils se sont évadés à l'île d'Aix.

Quand au collège de l'Orangerie, l'aide de l'Association est sollicitée depuis plusieurs années pour faciliter la réalisation des classes de neige, les déplacements piscine, cette année pour le financement du projet "Collège au cinéma" soit 4 représentations pour tous les élèves de 6e, 5e et 4e et une représentation théâtrale pour les élèves de 5e et 4e.

Dans le domaine de la défense des écoles, l'Association appuyée par les parents, les enseignants, les DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale), les élus, et avec le renfort des parents d'élèves d'Exoudun et ceux du RPI de Pamproux-Salles-Bougon-Soudan s'est mobilisée pour empêcher la fermeture d'une classe à l'école primaire. Cette année encore, grâce à l'appui des parents d'élèves d'Exoudun et des élus des deux communes nous avons proposé la mise en place d'un pôle éducatif comme alternative à une nouvelle mesure de carte scolaire frappant l'école maternelle.

Parmi ses autres activités, l'Association a organisé à plusieurs reprises ces dernières années des enquêtes auprès des parents sur les rythmes scolaires, tout récemment une enquête sur la réalité de la gratuité de l'école. Elle est aussi une force de proposition et de dialogue lorsqu'il s'est agi au 1er trimestre 95/96 d'organiser une concertation entre toutes les parties à propos de la restauration des élèves des écoles maternelles : c'est ainsi qu'avec les agents de service, les enseignants, la municipalité, une diététicienne de la D.D.A.S.S. et les parents, la cantine des petits a

été réorganisée avec du matériel mieux adapté à leur taille.

C'est encore notre Association qui est à l'initiative du projet sensibilisation à l'anglais pour compléter l'expérience menée en CM2 depuis plusieurs années. Remercions à cette occasion Mme Suzan Holding qui assure cette activité avec bonheur depuis plusieurs années. Les enfants qui entretront en 6e à la rentrée prochaine auront bénéficié de cette sensibilisation, depuis leurs premières classes maternelles, pendant toute leur scolarité primaire. Peu d'écoles en Deux-Sèvres peuvent en dire autant !

Pour donner un ordre de grandeur, notre association a consacré en 1995/96 37 797 F à l'aide directe aux écoles, soit 90 % de ses dépenses.

Traditionnellement, l'Association tire ses ressources, outre un soutien de la municipalité qui ne s'est jamais démenti, des manifestations qu'elle organise chaque année. Un loto à l'automne, généralement fin novembre,

un dîner dansant au début du printemps et, à la mi-juin, (ce sera cette année le 15 juin 97) un méchoui et un concours de pétanque pour accompagner et clôturer la fête des écoles, sans oublier depuis quelques années sa participation à la fête des rosières.

Les membres du conseil local, au nombre de 15, et le bureau se réunissent en moyenne tous les mois sauf pendant les vacances scolaires et l'Assemblée Générale au cours de laquelle l'Association a l'occasion de présenter le bilan de ses activités a lieu chaque année dans le mois qui suit la rentrée scolaire. A la rentrée 1996, Bernard Jean, Président de l'Association depuis plusieurs années a souhaité transmettre le relais tout en restant membre de l'association. Qu'il soit remercié pour les actions efficaces qu'il a su conduire ces quatre dernières années.

Le nouveau président
Christian HÉRAUD

La cantine de la maternelle réaménagée



L'ÉCOLE MATERNELLE FRANCOIS DALLET

Effectif

L'école maternelle accueille, cette année, 60 élèves de 2 à 6 ans, répartis dans 3 classes.

Personnel

Pour les aider dans leurs diverses tâches, les enseignantes sont secondées par 2 agents spécialisés travaillant à mi-temps et une personne sous contrat emploi solidarité (CES).

D'autre part, un agent de service vient en complément aider au moment du service des repas alors qu'un autre assure l'accompagnement des enfants entre l'école et l'arrêt des cars et effectue des tâches matérielles d'aide aux enseignantes.

Pour le nettoyage des locaux, nous disposons des services d'un agent d'entretien.

Les horaires

L'école est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- de 8 h 45 à 12 h le matin
- de 13 h 30 à 16 h 15 l'après midi

... et les mercredi, le matin de 8 h 45 à 11 h 45.

Les enfants sont accueillis par les maîtresses 10 mn avant

l'heure de la rentrée des classes.

La Garderie

Elle accueille les enfants :

- de 7 h à 8 h 35 le matin et de 16 h 15 à 18 h 45 le soir.

Elle est assurée par les agents de l'école.

La restauration scolaire

Géré par le collège, ce service reçoit quotidiennement près de 50 enfants pour des repas très diversifiés.

Le Projet d'École

Intitulé "Apprenons à connaître notre corps", il est centré sur le schéma corporel, le sens, et les fonctions biologiques.

Il s'accompagne de diverses animations dans et hors de l'école :

- autour d'une situation concrète : la naissance de bébé, son alimentation, sa croissance,
- à partir des visites : jardin des sens de Coutières, Mines d'argent, jardin carolingien et parcours botanique à Melle.
- lors des séances de découverte de la nature en milieu rocheux au Puits d'Enfer d'Exireuil.

USEP

Dans le cadre des activités de l'USEP, plusieurs rencontres ont lieu entre l'école de La Mothe et celle de Pamproux. Ces rencontres sportives s'accompa-

gnent d'échanges de courriers.

Anglais

La sensibilisation aux langues vivantes, entamée depuis plusieurs années à La Mothe, permet aux enfants de bénéficier de séances d'anglais. Cette initiative est assurée de façon hebdomadaire par Mme Holding.

Domaine culturel

En ce qui concerne le domaine culturel, des sorties au CAC à Niort sont organisées. L'école reçoit également des spectacles.

ÉCOLE PRIMAIRE FRANCOIS DALLET

En cette année scolaire 1996/97, l'école publique de La Mothe accueille 135 élèves répartis dans 6 classes.

L'équipe pédagogique est composée de 6 enseignants :

- 3 déjà présents l'année dernière : Mme Olivier pour le CE1, Monsieur Girard pour le CM2 et Monsieur Renault pour le CP.

- 3 nouveaux : Mlle Le Ster pour le CM1, Monsieur Viel pour la classe d'Adaptation et Monsieur Magret pour le CE2, également Directeur et qui remplace Mme Chaigneau qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Grâce à l'action de tous et une remontée des effectifs, la proposition de l'Inspection Académique de fermer une classe a pu être annulée. Ceci a permis de maintenir une organisation avec des classes à cours unique.

Au titre des actions inscrites au projet d'école, on peut signaler :

- un projet de chorale d'école
- la création d'une fresque murale en terre cuite
- la sensibilisation des élèves au milieu forestier
- la recherche d'une amélioration du déroulement d'interclasse (repas et récréation à suivre)





en y associant les élèves et les partenaires concernés.

Il est rappelé que les fournitures sont gratuites (payées par la commune) et que les conditions d'accueil des élèves sont excellentes, dans des locaux neufs et régulièrement entretenus par les employés municipaux. Les parents d'élèves apportent aussi régulièrement leur soutien aux actions menées par l'école et organisent en collaboration avec les enseignants une fête de l'école le 15 juin.

L'équipe des maîtres

LE COLLÈGE DE L'ORANGERIE

Le projet d'établissement, intitulé cette année "Réussir sa vie de collégien" a été principalement axé sur la réforme au collège.

C'est, en fait, plus l'esprit que la forme qui a changé : d'un collège unique pour tous, nous sommes en train d'évoluer vers un collège pour chacun où chaque enfant doit pouvoir trouver sa place.

Qu'avons nous mis en œuvre en 6e pour réussir un tel pari ?

- Tout d'abord, la généralisation des études dirigées. Par groupe de 7 ou 8 avec l'aide des

professeurs, les jeunes ont appris à s'organiser : tenir un cahier de textes quand on a 12 ans relève parfois du jeu de piste !

- Apprendre à "faire" correctement son cartable pour le lendemain demeure un exercice périlleux pour certains !

Ce sont autant d'apprentissages qu'il a fallu - qu'il faut encore - inculquer aux enfants.

- L'étude dirigée c'est aussi "apprendre à apprendre", donner des conseils, être disponible, être à l'écoute pour l'enseignant, c'est établir des relations différentes avec les jeunes. Et dans ce domaine, être élève dans un petit établissement comme le nôtre constitue un atout majeur : l'aspect humain est sans cesse pris en compte.

- Le collège a beaucoup investi dans les études dirigées. Tout les enseignants de 6e ont suivi une formation de deux jours et je suis certaine qu'à long terme, la façon d'enseigner et la façon d'apprendre s'en trouveront modifiées.

- Un autre volet important a été consacré à la consolidation de la lecture. Donner envie de lire était un des objectifs des enseignants en 6e. Outre les cours, un défi-lecture a été organisé entre les deux collèges de La Mothe St-héray et de Pam-

proux. Il s'agit de répondre à des questions posées par l'équipe adverse sur des ouvrages donnés.

D'autres actions sur la lecture ont été également menées en 6e. En effet, si la transmission du savoir demeure une des missions capitales de l'enseignant, la façon de la transmettre en fait toute l'originalité. La visite d'un écrivain : Evelynne Brissou-Pellen au collège dans le cadre de la fête de la lecture a subjugué les élèves.

Réussir sa vie de collégien, c'est aussi ouvrir les yeux sur un environnement différent : l'Allemagne pour les 3e avec cette année les marchés de Noël, l'Angleterre et la traversée de la Manche par le Shuttle avec les 4e et les 5e et l'Auvergne pour les 6e.

Quelques élèves de 4e ont été reçus également par leurs correspondants polonais au mois de septembre dans le cadre de l'échange avec Biala-Podlaska.

C'est aussi ouvrir les yeux sur le théâtre - Molière cette année - et sur le cinéma dans le cadre de l'opération "Collège au cinéma".

C'est grâce aux subventions de la Municipalité, de l'Association des Parents d'Elèves et du Conseil Général que toutes ces actions ont été possibles. merci à eux tous.

C'est encore participer à de nombreuses activités - chorale, concours de jeux mathématiques, de géographie, d'histoire - et à de nombreux clubs.

Réussir sa vie de collégien, c'est enfin et surtout avoir la volonté de travailler pour choisir une orientation positive, pour préparer son avenir.

Ces quelques années au collège ne sont qu'un passage, qu'une étape vers la vie de futur citoyen mais quelle étape !

ECOLE SAINTE-MARIE

C'est toujours avec autant de dynamisme que l'école Sainte-Marie propose aux enfants, en dehors du travail scolaire, des activités variées et enrichissantes.

Les divers projets pédagogiques qui ont vu le jour ces dernières années en apportent bien la preuve.

Au cours de l'année scolaire 1995-1996, les enfants de G.S., C.P., C.E. et C.M. ont effectué un voyage à Paris où ils ont découvert la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Palais de l'Elysée, les Champs Elysées, le Jardin des Tuileries, l'île de la Cité...

Une promenade en bateau-mouches sur la Seine était également au programme.

Lors de ce voyage et en continuité avec le thème étudié l'année précédente : "la Renaissance et la Vie de Château", les enfants sont allés visiter le Musée du Louvre où ils ont pu admirer avec intérêt de magnifiques tableaux tels que la Joconde de Léonard de Vinci ou le Sacre de Napoléon peint par David.

Ils ont également observé les sculptures de Michel Ange, la Vénus de Milo, la Victoire de Samothrace.

A Versailles, les fastes de la Cour du Roi Soleil les ont énormément impressionnés : La Galerie des Glaces, les appartements de la Reine, la Galerie des Batailles, le Parc du château avec les jardins à la française et l'Orangerie...

Alors que les plus grands étaient "parisiens", les petits de la maternelle se sont rendus à Mouton-Village près de Vasles pour y découvrir "le jardin des agneaux".

Le projet d'école pour l'année 1996-1997 concerne notre environnement proche avec une attention particulière sur l'eau, la forêt et les déchets.

Deux animateurs, André et Marie du C.P.I.E. de Coutières (Centre de Protection et d'Initiation à l'Environnement) participent à la réalisation de ce projet qui s'oriente autour de quatre sorties.

La première a eu lieu en automne, elle a permis un travail d'approche et de découverte avec une animation en forêt avec Marie pour les G.S., C.P., C.E. et André pour les petits et les C.M.

Lors de la deuxième sortie qui s'est déroulée en hiver, les petits et les C.M. sont allés visiter la station d'épuration de Pamproux alors que les G.S., C.P., C.E. se sont rendus à la déchetterie de Sainte-Eanne pour y observer l'unité de compostage.

La troisième journée aura lieu au printemps. Après une excursion aux sources de la Sèvre, les C.M. et les petits se consacreront à l'étude de l'eau et particulièrement à son traitement. Les G.S., C.P., C.E. retourneront en forêt pour étudier le réveil de la nature au printemps et repérer des traces d'animaux.

La visite d'une scierie leur permettra ensuite de rechercher l'utilisation du bois.

Enfin, lors de la dernière séance, tous les élèves se déplaceront au C.P.I.E. de Coutières pour y découvrir "le jardin des sens".

"Le jardin des sens" est un espace qui permet aux enfants de connaître la nature au moyen des cinq sens.

Afin de satisfaire les anciens élèves et les anciens parents d'élèves qui souhaiteraient revoir "leur école" et pour per-

mettre à d'autres personnes, particulièrement aux futurs parents, de visiter les locaux, il a été décidé avec l'équipe enseignante de réaliser une journée Portes Ouvertes, le 26 avril 1997. L'horaire et le programme seront communiqués en temps utile.

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Il est rappelé aux familles que les enfants doivent être inscrits ou réinscrits chaque année pour pouvoir bénéficier des transports scolaires ; la reconduction n'est pas automatique.

L'imprimé fourni par le conseil général via l'établissement scolaire fréquenté à la rentrée suivante doit être de retour en mairie au plus tard le 10 juillet pour permettre aux transporteurs d'organiser des circuits cohérents permettant à l'enfant de rester le moins longtemps possible dans le car.

- Si vous n'avez pas cet imprimé le 30 juin, vous pouvez l'obtenir en mairie.

- Si vous avez un voisin qui vient de s'installer, faites lui parvenir l'information.

Devant des négligences d'inscription répétées, le SITS envisage d'adopter une délibération ne permettant plus de créer de nouveaux arrêts pour les retardataires.

A titre d'information indiquons que le transport scolaire coûte environ 3000 Francs par enfant et par an. Coût supporté pour environ 2/3 par le conseil général, 1/6 par la commune et 1/6 par la famille. La participation des familles n'a pas augmenté en 96 et devrait encore rester stable dans les années à venir.

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

1995 a été une année phare pour le Syndicat d'Initiative.

En mars l'accueil au moulin de 3700 visiteurs des Journées Inter-club du 3e âge de l'Ouest et du Centre-Ouest a mobilisé tous les hommes et les femmes de bonne volonté. Les commerçants et artisans, à cette occasion ont pu faire savourer leurs produits dans la galerie de l'Orangerie où était exposé l'Armorial du Pays Mothais.

En cours d'année, groupes scolaires, pensionnaires de "Notre Maison", randonneurs, férus de géologie, soit plus de 4700 personnes se sont succédés au Moulin.

De là, sont partis les 80 participants du "Raid Everest" après qu'un petit déjeuner leur ait été offert. Puis le 13 mai, 200 personnes ont participé à l'inauguration de la "Route des Fromages".

Randonnée pédestre en vallée de Chambrille et visites commentées de La Mothe furent justement appréciées. La journée découverte du Pays Mothais amène une centaine de curieux autour de Bougon, à Bagnault et Exoudun puis au Logis de Brieuil.

Enfin le Syndicat d'Initiative a été présent aux salons du tourisme de Nantes, Vannes, Angers et La Rochelle. Il figurait en bonne place à la maison du Poitou-Charentes à Paris. Un stand a été tenu à la Foire de Saint-Maixent, à la Fête des Tumulus de

Bougon ainsi qu'à la Fête des Lumas à Pamproux.

1996 apparaît en demi-teinte quant à la fréquentation des sites du Pays Mothais.

Le Syndicat d'Initiative a mis définitivement en place le Musée de la Rosière qui a reçu, avec le Moulin, la visite de plus de 3200 personnes.

Les promenades pédestres des 14 avril à la Villedé, 7 juillet à Salles et 25 août à Exoudun ont connu leur succès habituel. Une randonnée, le 27 mai a mené les fervents de V.T.T. de la forêt de l'Hermitain aux hauteurs d'Exoudun.

tembre ont connu un fort succès par le circuit La Mothe-Exoudun-Bagnault-Brieuil-Bougon-Pamproux-La Villedieu de Comblé puis retour au Moulin du Pont l'Abbé en autocar du SITS avec commentateur.

Le Pays Mothais s'est fait connaître par la participation du Syndicat d'Initiative aux salons de Nantes, Tours, Le Bourget et Angers, au Festival du Chabichou à Melle, à la fête des Tumulus à Bougon, par l'accueil de l'hebdomadaire "Rustica" pour la publication d'un article sur le "terroir du Pays Mothais", et par la réalisa-



Promenade accompagnée "La vallée du Pamproux - Le château de Salles - Le 7 juillet 1996

Les 17 et 31 juillet et le 14 août firent découvrir les vieilles rues mothaises. Le 7 août les dolines (soucis) chères au paysage de Soudan virent passer le petit train pour la "journée découverte du Pays Mothais".

Les "Journées Patrimoine" des 14 et 15 sep-

tion d'affiches "Moulin et Maison de l'Eau et de la Forêt" ainsi qu'un dépliant "sentiers pédestres".

Du point de vue culturel le S.I. a été le coorganisateur d'un apéritif-concert de jazz le 10 août avec le Comité des Fêtes et l'ACIA.

Pour l'accueil de ses

visiteurs, la salle vidéo a été dotée de 25 chaises confortables.

Pour l'année 1997 le programme suivant sera offert aux visiteurs et aux touristes :

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les Mothais viennent désormais nombreux au rendez-vous que leur fixe la bibliothèque depuis maintenant 4 ans.

Ils se sont appropriés ce lieu qu'ils ont appris à connaître et je crois à aimer.

Notre fonds est aujourd'hui de 4902 ouvrages (adultes et enfants) 6 abonnements, 200 disques compacts et cassettes audio, 50 vidéo-cassettes.

La bibliothèque départementale contribue à ce fonds avec un dépôt d'environ 1250 livres et documents sonores.

Parallèlement aux acquisitions, nous maintenons notre effort pour faire vivre la bibliothèque avec :

- des animations à chaque vacance scolaire : intervention



PROGRAMME DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Visite commentée de La Mothe
Jeudi 17 juillet 1997 et mardi 12 août 1997

Journée découverte
Mercredi 6 août 1997

Promenades pédestres accompagnées
Dimanche 13 avril 1997 - 6 juillet 1997 - 24 août 1997



d'Hélène Coulon, Maré Frot avec "Crac...cric ! J'ai un livre dans ma marmite !" et Jean-François Miniot, concours de dessin, écriture de textes.

- des animations avec quelques classes : jeux divers à

partir des livres et de la lecture.
- des expositions empruntées à la B.D.P. ; Archio-BD.

Tout cela représente un travail important mené à bien par une équipe ; l'Association "les Amis de la bibliothèque" composée de 15 personnes qui se réunit régulièrement pour préparer les animations et participe à l'accueil du public et aux prêts.

Nous souhaitons, en axant nos priorités sur la qualité et la diversité des animations et des acquisitions, que notre bibliothèque soit accessible au plus grand nombre.

Et si vous passez Rue du Pont l'Abbé, une petite visite nous fera toujours plaisir. Vous rencontrerez Anne Branger qui saura vous guider dans vos choix et qui remplace Isabelle Pagnucco actuellement en congé parental.

L'ECOLE DE MUSIQUE

Cette année, l'antenne de l'Ecole de Musique de La Mothe Saint Héray compte 38 élèves dont 12 nouveaux.

Ils sont répartis dans les activités suivantes :

- Classe d'orgue de Suzanne Louys : 3 élèves
- Classe de clarinette de Béatrice Bonneau à Melle : 1 élève
- Classe de trompette de Claude Benoit : 1 élève
- Classe de batterie de Frédéric Chartier : 2 élèves
- Classe de guitare de Jacky Dolin : 7 élèves
- Classe de piano de François Dolin : 7 élèves
- Classe d'accordéon traditionnel d'Emmanuelle Lefeuvre : 4 élèves
- Classe de flûte à bec d'Henri-Pierre Juguet : 2 élèves
- Ensemble de musique ancienne : 5 élèves
- Classe de violon d'Emmanuelle Lefeuvre : 4 élèves
- Classe de flûte traversière de Nathalie Rulier : 2 élèves
- Une classe de formation musicale, animée par Marie-Christine Bely, est composée d'un cours d'éveil pour les 4-6 ans et de 5 niveaux de formation musicale.

D'autres enfants de La Mothe, inscrits à l'Ecole de Musique vont suivre des cours d'instrument à Melle, à Celles sur Belle (Saxophone...)

Le professeur responsable de l'antenne mothaise, Nathalie Rulier, est présente dans les locaux du Foyer Rural le mercredi après-midi. Pour des renseignements concernant une formation musicale, il est possible de la contacter à ce moment-là.

Les spectacles qui seront donnés cette année sur le canton permettront à tous d'assis-

ter à des représentations de qualité. Ils sont ouverts à toutes les personnes intéressées, même si elles ne sont pas membres de l'Ecole de Musique.

Voici le programme :

- Audition au Foyer Rural, le 21 mars 1997 à 20 h 30

- Concert d'orgue, avec les "Amis de l'Orgue", dimanche 4 mai 1997 dans l'église de La Mothe,

L'Ecole envisage également de programmer deux autres manifestations :

- une prestation dans le

cadre de la Fête des écoles, le samedi 15 juin 1997 en fin d'après-midi avec le relais de l'Association des Parents d'Elèves,

- une animation pour la fête de musique le 21 juin 1997.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 49 27 09 62

Pour une inscription en 97/98, il est conseillé de nous appeler dès le mois de juin 1997.

La directrice - Anne Deltacca

ASSOCIATION THÉÂTRALE MOTHaise



Il y a un an, souvenez-vous les juniors de l'A.I.M. cherchaient NE POMUCENE, cette année ils ont voulu céder LE BOURRICOT et prouver "qu'impossible n'est pas français" par la volonté de LA SORCIERE DU PLACARD AUX BALAIS et la complicité d'un petit poisson bulleur.

Les séniors, après un dernier

ADIEU CLEMENTINE en 1996, ont manié le poison si fort qu'ils en ont perdu la vie grâce au NEZ DE CLEOPATRE.

Ils seront à nouveau en scène en septembre 1997 pour le centenaire du théâtre Populaire Poitevin. Ils présenteront une pièce en patois du XVe siècle traduite par H. Martin, LA PONNE.

LES CŒURS DE CHAMBRILLE

L'association "Chœur de Chambrille" est née d'une volonté commune de poursuivre une expérience enrichissante commencée dans le cadre de l'Ecole de Musique du Pays Mellois.

Depuis cette décision qui fait du Chœur de Chambrille une association autonome, le nombre des choristes a nettement augmenté : de 12, nous voici à 20, nombre idéal pour un travail agréable et efficace. L'arrivée de plusieurs "basses" dans le chœur donne plus de profondeur à nos chants et nous permet d'élargir notre répertoire.

L'an passé, notre chœur était dirigé par Jean-Luc Algourdin. Nous lui devons d'avoir eu le plaisir de continuer et ce, malgré le surcroît d'investissement personnel que suppose la création d'une association.

Nous avons participé aux manifestations suivantes :

- En Décembre 1995 à Champdeniers, rencontre de 3 chorales à l'occasion de Noël.

- En avril 1996 à Pamroux, soirée organisée par l'association des parents d'élèves du Val de Pamroux.

- En mai 1996 à Melle, rencontre des chorales du Sud Deux-Sèvres clôturée par un chant commun (250 choristes), création de Jean-Luc - "L'Oiseau".

- En juin 1996 à La Mothe, après-midi à "Notre Maison".

- Fin juin 1996 à La Mothe, concert au Temple réunissant 3 chorales. Là aussi nous avons chanté une composition de Jean-Luc "Le Chemin".

Nous avons été enchantés et très encouragés tant par cette soirée que par les échos très favorables qui nous sont parvenus.

Cette année, c'est sous la direction de Mathieu Braud que nous apprenons de nouveaux chants. Parallèlement à ces répétitions hebdomadaires, nous poursuivons notre travail avec Jean-Luc sous forme de stages, à raison de 2 journées par trimestre.

Nous envisageons de donner plusieurs concerts dès le printemps, mais le calendrier n'est pas encore définitif.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour le prochain concert à La Mothe : surveillez les affiches!!!...

La Présidente
Christine MOREAU

LE CLUB MOTHAIS DU 3^e AGE



Toujours fidèle à ses réunions hebdomadaires du mardi le club du 3^e âge sait aussi s'évader de sa routine coutumière, et le mardi 3 septembre 1996 la plupart de ses membres sont partis à la découverte de l'Auvergne, à Super-Besse.

Pour leur voyage annuel ils avaient choisi cette belle région tant pour sa gastronomie réputée, que pour le site enchanteur de la maison familiale qui les recevait, situé au pied du Sancy. Un panorama grandiose et varié.

Là-bas les excursions nous ont conduit au Mont-Dore, Murol et son château, les lacs Chambon et Pavin. Besse en Chandesse et les Grottes de Jonas, le Plateau de Gergovie qui domine l'Allier.

Montée au Puy de Dôme, le plus fameux de la chaîne des Puys, qui offre un extraordinaire panorama sur les Monts Dômes, merveilleux musée de forme volcanique, et déjeuner au sommet.

Un voyage d'une journée aura lieu en juin et 8 jours en septembre dont les destinations ne sont pas encore fixées.

Comme chaque année en

mai, le Club prépare son "Exposition-Vente" le dimanche 11 mai à 14 heures.

Gymnastique le mercredi, chorale le jeudi, voilà un programme bien chargé qui s'accomplit dans la bonne humeur et l'amitié.

POURQUOI PAS NOUS

Au fil des années Pourquoi pas Nous continue ses activités autour de 2 pôles : la lutte contre l'illettrisme et le vestiaire.

L'association, reconnue organisme de formation, assure de nombreuses heures animées par des formatrices, salariées et bénévoles, auprès d'apprenants-stagiaires pour des remises à niveau donnant accès par ex : au certificat de fin de formation générale, au Brevet d'Etude Professionnel, permis de conduire... par ailleurs, grâce à des rencontres, depuis deux ans, est née une nouvelle activité : groupe Jeunes Femmes, partie prenante de la lutte contre l'illettrisme que nous comprenons



pour 97 une après-midi à la bibliothèque et son utilisation avec les petits enfants, information sur la maltraitance...

Le Vestiaire, dans ses nou-

Heures d'ouverture : lundi - mardi - jeudi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de
13 h 30 à 16 h.

Manifestations de l'association en 1996

En mars : préparation du carnaval avec les mamans et les enfants.

En avril : Visite du musée du vitrail à Curzay et du site de Sanxay.

En juin : Voyage à l'île d'Aix

En juillet : Journée couture : confection d'un sac fourre-tout avec tissu de récupération.

En décembre : - Préparation de Noël avec confection de cartes et de pâtisserie

- Animation de Noël organisée par les jeunes de l'aumônerie catholique.

Fonctionnement de l'association

La plupart des membres actifs sont bénévoles. En 97 comme en 96, les responsables travaillent en collégialité.

- Responsable lutte contre l'illettrisme : Anne-Marie Masse

- Responsable vestiaire : Marinette Bosselut entourée d'une équipe efficace.



comme une participation à l'épanouissement de la personne. Ces jeunes femmes se réunissent tous les mois autour d'un thème qu'elles ont choisi : éveil du tout-petit, information sur les accidents domestiques, équilibre alimentaire avec petit budget, information sur le SIDA, visite de la bibliothèque. Sont prévus

veaux locaux, est animé par deux CES dynamiques et compétentes. Elles assurent l'accueil et la vente des vêtements qui ont été préalablement remis en état. Nous vous rappelons que pour tout achat de 50 F de vêtements il vous est donné une carte d'adhésion gratuite valable un an.

Permanences de l'association
Mardi de 10 à 12 h
Jeudi de 10 à 12 h et de 14 à
16 h 30

Projets : Une œuvre commune : confectionner au "Petit point" un blason de La Mothe-St-Héray : chacun peut venir y mettre un point...

Deux réunions trimestrielles accueillent ceux et celles qui veulent passer un moment d'amitié et qui ont des idées d'activités à proposer.

L'équipe de Pourquoi Pas Nous.

LE CLUB DES HUIT : UNE RÉALITÉ INTERCOMMUNALE

Le centre de loisirs cantonal est géré par une association loi

communautés de communes regroupant les 8 municipalités du canton, et de la commune de Ste-Eanne,

- des versements CAF, MSA, Jeunesse et Sports.

Le centre a fonctionné en juillet et août 1996 au foyer rural de La Mothe et à l'école maternelle de Pamproux.

Il a accueilli 120 enfants dont 50 mothais pour un total de 1507 journées. Les enfants encadrés par 10 animateurs, dirigés par Mme Anne Marcusseau, ont pratiqué des activités très diversifiées :

- jeux de pistes
- activités manuelles et d'expression
- mini camp et piscine à Pamproux.

A l'intention des plus grands, une semaine a été organisée à Payré (Vienne) au programme : tir à l'arc, canoë, VTT.

Les plus petits sont allés

de nombreuses activités : spectacle, judo, ping-pong, etc.

Nous avons tenté de proposer un accueil convivial, et nous allons essayer de progresser encore dans ce sens, en travaillant sur la composition de notre équipe et sur la convivialité des lieux.

La commune de La Mothe a effectué au foyer rural des travaux importants pour améliorer la propreté et le confort des locaux.

Le 30 juin 1997 nous commencerons la saison estivale, les demandes d'inscription seront distribuées dans les écoles, et devront être renvoyées à Mme Yannick Paillou, notre nouvelle directrice, remplaçante de Mme Anne Marcusseau qui a dirigé le centre, avec une grande compétence, pendant cinq années.

Comme l'an dernier un service de car assurera le transport matin et soir.

Projet éducatif de l'association :

Ce projet peut être résumé en quelques mots :

- développement de l'autonomie, de la socialisation, et de la liberté d'expression
- respect de chacun, de son rythme de vie, de l'hygiène
- contact avec le milieu environnant (naturel et humain)
- climat de sécurité
- atmosphère de vacances
- qualité des activités proposées.

Le choix des activités pour cet été n'est pas encore définitivement arrêté. Nous vous le communiquerons avec les demandes d'inscription.

Le club des huit souhaite une bonne fin d'année scolaire à tous les enfants du canton de La Mothe en attendant de les accueillir très nombreux le 30 juin 1997.

P. Blanchet



Une partie des enfants accueillis en 95 et leurs moniteurs

1901, composée de bénévoles que vous pouvez rejoindre. (n'hésitez pas à nous contacter).

Ses recettes proviennent :

- du prix de la journée 62 F
- des subventions des deux

découvrir le camping à la ferme de la grande Perrure, près de Mervent.

Le centre a ouvert ses portes 2 semaines en février et avril 1997, les enfants ont participé à

FC HAUT VAL DE SÈVRE

Voici maintenant 2 ans que ce club intercommunal fonctionne. Les résultats de la saison 95/96 furent positifs et encourageants pour ses 130 licenciés, répartis en 10 équipes.



Pour les entraînements du mercredi, les enfants bénéficient d'un car de ramassage ; cette initiative bien accueillie par les parents favorise une participation importante des joueurs, d'où découlent de meilleurs résultats.

A l'issue de l'assemblée générale de fin d'année, le comité directeur reste inchangé :

Francis GAUVIN (président-, Dominique Philippe (Secrétaire), Monique Gaillard (trésorière) et un comité qui a été chargé de s'occuper des fêtes afin de répartir les responsabilités. Pierre Lacroix a été désigné pour informer la presse quotidienne des dates et lieux des différentes rencontres sportives.

En ce qui concerne ce début de saison 96/97 nos débutants ont toujours autant d'ardeur.

La catégorie poussins obtient de bons résultats avec une équi-

pe sur deux qui a gagné sa place en premier niveau départemental.

Les -13 ans après avoir atteint le niveau 1 sans perdre un match éprouvent davantage de difficultés actuellement.

Les -15 ans après un mauvais début en niveau 1 retrouvent le championnat inférieur qui leur

convient mieux. Quant aux -17 ans, dont l'équipe a été créée cette année, elle éprouve de réelles difficultés dans ce championnat malgré le retour de quelques anciens joueurs. Mais

l'important n'est-t-il pas de participer ?

N'oublions ni les 11 éducateurs, ni les 23 membres du bureau qui n'hésitent pas à donner de leur temps et font preuve de dynamisme pour qu'il fasse bon jouer au FC Haut Val de Sèvre 94 et que ce club intercommunal contribue à unir les habitants du canton.

ALM

L'équipe I a terminé la saison 1995-1996 à la 3e place, ce qui constitue un bon résultat. L'équipe II, pour sa part, a obtenu une quatrième place bien méritée puisqu'elle n'a concédé que 4 défaites.

A l'inter saison, le comité directeur de l'ALM a été reconduit (président : J. Delage - vice-président : J.C. Bain - secrétaire : R. Dubreuil - Trésorier : J-F Noël). La municipalité, que je remercie, a installé des "abris de touche" (face à la tribune) destinés à accueillir les joueurs remplaçants. Enfin, grâce à l'aide financière de nombreux sponsors, l'ALM a pu renouveler les



ALM Equipe 1re



ALM Equipe II

équipements de ses équipes. (Nous avons pu ainsi acquérir 3 jeux de maillots et 2 jeux de shorts).

La saison 1996-1997 a débuté le 8 septembre 1996. Pour l'heure, l'équipe I occupe la première place (12 victoires, 3 nuls, 0 défaites). Quant à l'équipe II, elle est actuellement classée seconde (8 victoires, 1 nul, 2 défaites).

Le bureau félicite les joueurs (plus d'une quarantaine) et l'entraîneur (C. Dubreuil) pour ces résultats et remercie le nouvel arbitre du club (P. Lambert) pour son dévouement.

Nos manifestations extrasportives (concours de pétanque suivi d'un buffet campagnard, dîner dansant du mois de novembre) ont connu un franc succès grâce à l'aide toujours aussi active de nos aînés.

Maintenant, il nous reste à attendre la fin de saison en espérant que celle-ci verra l'équipe I accéder à la division supérieure.

Pour ma part, je demeure persuadé que l'ALM, tel un phénix, renaitra un jour de ses cendres.

FOOT - LOISIR MOTHAIS

Le foot-loisir Mothais a pris naissance voici neuf ans, de par la volonté d'anciens joueurs désireux de continuer un sport collectif et se retrouver chaque vendredi pour conserver des liens amicaux. Au fur et à mesure que les années passent, de nouveaux joueurs assurent le remplacement de ceux qui partent pour raisons personnelles ou professionnelles, ce qui maintient une vingtaine de participants.

Mais qu'est-ce que le foot-loisir ?

Il se pratique de la même façon qu'un championnat sauf que les résultats n'ont pas d'importance et qu'il n'y a pas de classement. Le foot-loisir existe partout en France y compris dans les clubs professionnels, tels que les Chamois Niortais.

Le Foot-loisir Mothais se porte bien, joue contre les équipes régionales. Il a son propre budget pour faire face aux dépenses diverses : lavage

de maillots, licences, etc.

Les premiers sponsors, il y a huit ans, furent les Ets Boislieveau de La Mothe, les Bois Chaigneau de Soudan, et le Crédit Mutuel de La Mothe, qui nous offrirent les maillots, shorts, et chaussettes.

Plus récemment, ce sont les commerçants, artisans et PMI de La Mothe qui nous permirent, par leurs aides, d'avoir des survêtements.

Nous tenons à les remercier tous.

Nous rappelons que tout homme, ayant passé une visite médicale, peut nous rejoindre pour jouer au football avec l'équipe actuelle, après délivrance d'une licence "foot-loisir".

Le foot-loisir mothais contribue à conserver les relations humaines de notre cité en permettant à chacun de se retrouver, malgré les occupations personnelles et professionnelles.

Vive notre foot-loisirs

LE CLUB DE HAND BALL DE LA MOTHE ST HÉRAY

Notre club compte pour la saison 96-97 21 licenciés.

Parmi ceux-ci se trouvent 10 jeunes constituant une équipe poussins-école de hand pour la deuxième année consécutive. Leur entraînement se déroule le vendredi de 18 h à 19 h à la salle omnisports. Les compétitions auxquelles participent nos joueurs se déroulent sous forme de tournoi le samedi après-midi et l'équipe de La Mothe St-Héray a reçu à plusieurs reprises une quarantaine de petits joueurs dans une ambiance toujours très riche.



L'équipe poussin de hand ball et ses entraîneurs

Notre équipe senior réalise cette saison sa deuxième année de compétition au plus haut niveau départemental. le défi est bien sûr de se maintenir et la tâche est très difficile cette année. mais peu importe le résultat si le plaisir de jouer est là et merci à tous nos supporters.

Nous profitons de cette tribune pour remercier chaleureusement l'entreprise Bouffet Pierre et Paul de La Mothe St-Héray qui nous a habillés de superbes maillots verts et blancs.

Nos matchs à domicile se déroulent toujours le samedi soir à 20 h, ainsi si vous voyez de la lumière dans la salle n'hésitez pas à venir nous encourager, nous serons ravis de votre présence.

TENNIS-CLUB MOTHAIS

"Le Tennis, sport de toute une vie", tel est le slogan de la Fédération Française de Tennis.

Fort de cette devise fédérale, le Tennis-Club Mothais a renou-

velé dès le début de l'année 1997, un cours de mini-tennis s'adressant aux jeunes dès 7 ans. Succès assuré puisque onze enfants se retrouvent tous les jeudis autour de Jean-Philippe Ayraut dont la patience et l'autorité ne sont plus à démontrer.

En fin de semaine, les plus expérimentés s'entraînent sur les conseils de William Bidart, actuel n°1 au classement des joueurs du club.

Nombreux sont ceux qui participent aux championnats

départementaux d'hiver et de printemps recrutés parmi nos soixante licenciés.

Ainsi, aux deux équipes masculines (10 joueurs), vient s'ajouter cette année une équipe féminine aux débuts prometteurs, le sport de toute une vie étant aussi un sport pour tous !

Après les championnats d'hiver, où les équipes ont enregistré des résultats honorables (l'équipe I terminant 4e et l'équipe II 3e de leur poule respective), tous les Mothais sont invités à venir supporter nos équipes lors des championnats de printemps les 6 et 27 avril, 4, 11 et 25 mai.

Depuis plusieurs années, le club organise un voyage à Roland-Garros. Il aura lieu cette année le 28 mai 1997 pour les jeunes membres du Club et c'est toujours un moment de détente et de satisfaction pour tous.

La saison se terminera par un tournoi interne ouvert à tous, qui devrait avoir lieu fin juin 1997.

Nous invitons ceux qui désirent pratiquer le tennis à contacter les membres du Club et plus particulièrement la secrétaire : Mme Marie-Agnès Airault (05 49 05 02 95)



Tarifs 1997 : Adultes : 150 F
Jeunes <18 ans : 100 F

Les éducateurs sont à votre disposition pour vous faire découvrir un sport, un loisir pratiqué de 7 à ...65 ans ! (âge de notre vétéran émérite) dans la bonne humeur.

Le président

TENNIS DE TABLE

Toujours aussi dynamique, l'association cantonale Mothaise de Tennis de table (ACMTT), permet à tous de pratiquer ce sport en loisir ou en compétition, et ce, grâce à un très large créneau horaire d'entraînement et à un nombre assez important de tables. Actuellement six tables restent au foyer rural tandis que quatre autres ont trouvé leur place à la salle omnisports.

Ainsi pour les jeunes de 7 à 15 ans, les entraînements ont lieu au foyer rural les lundi de 20 h 30 à 23 h, mardi de 18 à 19 h 30 et vendredi de 17 à 19 h 30.

Les adultes et licenciés compétition s'entraînent à la salle omnisports le vendredi de 21 à 23 heures.

Pour la saison 94-95, l'ACMTT a été championne départementale de 4e division et a emporté la coupe des Deux-Sèvres en 3e et 5e division.

Pour la saison 95-96, l'équipe 1re a accédé pour la 2e année consécutive au niveau supérieur et a participé à la coupe des Deux-Sèvres jusqu'en 1/2 finale.

Ceux qui souhaitent pratiquer le Tennis de table peuvent s'inscrire auprès des dirigeants pendant les séances d'entraînement.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Section dynamique, l'association de Gymnastique Volontaire Mothaise "A son rythme", est un élément non négligeable dans le domaine des loisirs de notre commune.

Pour sa neuvième année d'existence, la section manifeste toujours le même dynamisme avec 30 licenciées.

Notre lieu de rendez-vous est toujours à la salle Omnisports, les mercredi soir de 20 h 30 à 21 h 30.

Les cours sont assurés en alternance par 2 animatrices diplômées, le groupe évolue au son d'une musique rythmée, le

tout dans une ambiance très détendue.

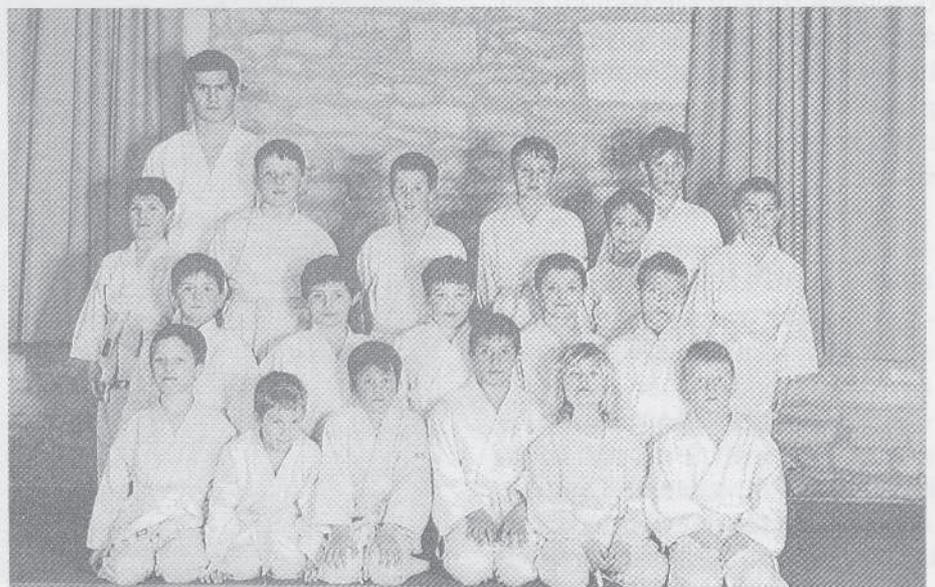
La pratique de la gymnastique permet d'acquérir souplesse, endurance, de renforcer les abdominaux, d'accroître la motricité, etc.

Les tarifs sont de 150 francs par an pour les adultes et de 50 francs pour les enfants à partir de 12 ans environ.

Pour les inscriptions, contactez les responsables :

- Dominique Migaud
- Françoise Dutemple

SASM JUDO JU-JITSU SECTION LA MOTHE



Les cours de judo ont lieu le mercredi de 17 h 15 à 20 h 15 au foyer rural de La Mothe Saint Héray. Ils sont divisés en 3 groupes :

- le 1er groupe : les débutants (à partir de 6 ans)
- le 2e groupe : les un an et deux ans de pratique de judo
- le 3e groupe : les adolescents.

Les cours sont donnés par Christophe Bonnifait breveté d'état.

Les tarifs sont :

- la licence assurance : 140 F
- les cotisations mensuelles: 45 F

Pour toute inscription, il est important de fournir un certificat médical disant que l'enfant peut pratiquer le judo ainsi qu'une photo d'identité.

Actuellement, la section judo de La Mothe-Saint-Héray se compose de 31 licenciés.

Pour tous renseignements supplémentaires : 05 49 05 72 55

ECURIE CHAMBRILLE

Créée en 1972 par Yves Demange, l'écurie Chambrille est toujours très présente 25 ans après dans le monde associatif et dans celui du sport automobile.

13 pilotes qui ont totalisé 40 épreuves en 1996 courent pour les couleurs de l'Ecurie en courses de côte, Rallyes et Auto-Cross et 10 commissaires de routes et officiels qui ont totalisé 141 épreuves en 1996 évoluent sur les rallyes, les circuits, les courses de côte. Un titre de champion de ligue en C.R. pour Jacky Panoux.

L'épreuve phare reste bien sûr la Course de Côte de La Mothe-St-héray dont la réputation

n'est plus à faire. Cette épreuve très prisée doit sa notoriété à plusieurs éléments :

- Son tracé rapide et technique qui nous amène les grosses voitures type FZ de la région.

- Son organisation qui a su prendre en compte les voitures performantes qu'utilisent les pilotes actuels, et l'infrastructure a suivi cette évolution technique.

- La sécurité : Jean-Pierre Court-Favriou, de par son métier et sa position auprès de la commission de sécurité auprès de la Préfecture a largement anticipé les moindres détails de cette épreuve, autant pour les pilotes que pour le public. Souvenez-vous en 1984 : Parc pilotes déplacé sur la rocade, retour des pilotes par le chemin de Croix Moreau ; Montée du public par le terrain de camping ; le public était vraiment dissocié du parcours pilote.

Et le contexte Mothais ?

Cette course de côte 26e édition en 1997 est une Institution que beaucoup d'organismes nous envient. C'est l'occasion là aussi de remercier à nouveau les 150 bénévoles qui œuvrent pour le bon déroulement de notre épreuve. Tout d'abord merci à Jean-Claude Bur (successeur de son père), la cheville ouvrière de l'organisation avec Mary-Hélène Court-Favriou. Merci aux anciens fidèles au poste, aux retraités bien mis à contribution, et tous les autres présents sans oublier les employés municipaux, cheville ouvrière depuis la création. merci aux généreux donateurs pour notre remise de coupes et de prix sous les haliers, municipalité, commerçants, artisans et industriels du Canton.

En 97, outre la course de Côte, l'écurie organise le 1er juin le slalom auto au centre routier

de La Crèche et les 23 et 24 août le rallye des 12 travaux d'hercule à Cherveux.

BILLARD ANGLAIS

Une nouvelle association dont le but est de promouvoir le billard anglais est née à La Mothe le 30 avril 1996.

Son siège est au bar "Le St-Héray". Son président est Christophe Salvisberg et son trésorier Philippe Ayrault.

Elle est affiliée à l'AFBAS (Association Française de Billard Anglais Superligne). les entraînements et matchs de championnat régional 1 ont lieu le mercredi soir.

Le mercredi après-midi, les jeunes peuvent venir s'initier à cette pratique.

SAPEURS POMPIERS

BILAN 1996

INTERVENTIONS : en baisse par rapport à l'année précédente - néanmoins 235 sorties de secours.

dont :

- 34 incendies
- 16 feux
- 28 accidents de la circulation
- 6 accidents du travail
- 8 accidents de sports
- 18 malaises sur voie publique
- 8 transports de personne sur centre hospitalier (sur ordre du SAMU)
- 51 destructions d'hyménoptères
- 5 sorties contre la pollution
- 49 sorties diverses
- 12 dégagements de chaussée.

FORMATION :
Brevet national de jeunes sapeurs-pompiers (cadets)

Admis :

Damien Mollier (Major de promotion)
Guillaume Favreau
Teddy Croisé

Ces trois jeunes cadets seront incorporés à l'âge de 16 ans au centre de secours.

Succès au certificat de formation aux premiers secours en équipe (CFAPSE)

50 heures de cours.

Jérôme Galibert

Succès au certificat de formation aux premiers secours routiers (CFAPSR)

50 heures de cours.

Jean-Yves Barron

Olivier Pautrot

Stéphane Panneau

Nicolas Gosserez

Succès au concours de sergent

Frédéric Chauvet

Succès au concours de caporal

Jean-Yves Barron

Pascal Girard

Loïc Texier

Mickaël Daude

PROMOTION AU GRADE SUPÉRIEUR

Grade de caporal

Jean-Yves Barron

Pascal Girard

Loïc Texier

Mickaël Daude

Grade Sergent

Frédéric Chauvet

Grade de sergent/chef

Didier Aumonier

MUTATION

Départ au CS de Lezay

Arnaud Delage

Arrivée du CS Celles sur Belle

Jean-Luc Proust

SPORTS

Bonne performance au niveau départemental, régional et national en Cross, du vétéran toujours jeune et performant sergent Gilbert Pourrageau

Participation au cross départemental : 13 sapeurs et cadets.

RASSEMBLEMENT DÉPARTEMENTAL DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Concours de manœuvre : 1er centre de La Mothe et participation du centre de La Mothe à la finale nationale de Liévin dans le Nord. **Classement** 40e sur 90 équipes.

Félicitations à tous ces jeunes très motivés.





Place du marché - Vue du clocher - Février 96

Communauté de Communes de la Haute Sèvre

Avon - La Couarde - Exoudun - La Mothe Saint-Héray - Salles

Un service de transport, ouvert à tout le monde, peut rapidement être mis en place pour assurer l'**aller** et le **retour** du marché le **JEUDI** à La Mothe Saint-Héray.

Moyennant une participation financière de votre part,

Seriez-vous utilisateur d'un tel service ?

OUI

NON

(cochez ou entourez votre réponse)

Merci de laisser vos coordonnées

Elles sont indispensables pour organiser les circuits de ramassage

Nom/Prénom -----

Adresse -----

(précisez le lieu-dit)

Commune -----

A envoyer ou à déposer
dans la boîte aux lettres
de la Mairie de votre commune

AVANT LE ~~30~~ AVRIL 1997

30 MAI 1997